

contributions électroniques - projet Locarno

n° mail	Date des avis	MESSAGES DEPOSES
1	02-mai-19	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose au projet du marché Locarno car il ne répond pas aux demandes des habitants. L' idéal serait de rénover le marché actuel et de garder les espaces verts. Ce qui serait en conformité avec l agenda 21 que vous avez présenté dernièrement.</p> <p>Cordialement</p>
2	03-mai-19	<p>Je suis lhaysienne depuis 19 ans et je vais sur le marché Locarno depuis autant de temps. Je vois ce marché dépérir depuis un certain temps, j'entends les commerçants me dire qu'ils souhaitent rester sur ce site et qu'il faudrait simplement le rénover. Je les entends me dire que 4 jours de présence est impossible pour eux et surtout irréaliste car ils arrivent à faire leur chiffre seulement le dimanche. alors si ce projet abouti ils partiront. Mais moi je ne souhaite pas voir partir mon fromager ni mon boucher que je connais depuis 19 ans ! Je suis attachée à leur qualité et je leur fais confiance . De plus, que va t'on mettre à la place du marché encore un immeuble dans cette zone où il N'y a plus aucun espace vert ! Combien de logement alors que les écoles riveraines n'ont plus de place ? Combien de véhicule encore dans cette rue thirard? Certains matins de la semaine à partir de 8h on peut mettre plus de 20 mns pour aller de la rue jules ferry au carrefour soit 500 m.</p> <p>Combien de véhicules encore en circulation sur cette route qui abrite la géothermie qui s'affesse et qui explose sous le poids des nombreux passages de véhicules et créer une déviation de manière récurrente.</p> <p>A t'on pensé à la circulation, à la surpopulation au m2 de ce quartier?</p> <p>Je n'ai pas acheté un pavillon en banlieue pour avoir les klaxons parisiens et les débordements de voiture aux conducteurs hystériques et agacés par les embouteillages devant chez moi.</p> <p>Alors je dis non à ce projet hallucinant qui n'intéresse qu'une infime partie des lhaysiens et qui va pourrir la vie de l'ensemble d'un quartier !</p> <p>Rénover et non démolir pour en plus abattre encore des espaces verts au profit de béton. Ce megaloprojet est injustifié surtout lorsque que l'on sait que toutes les grandes surfaces alentours avec parking gratuit accueillent le client au même moment.</p> <p>Je veux garder mes commerçants !</p> <p>Je suis donc contre ce projet de démagogisme !</p> <p>Merci de tenir compte de ce message.</p>
3	20-mai-19	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite au 1 rue de l'avenir, donc en face de l'implantation du marché.</p> <p>Mes remarques principales ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> Le bruit généré tôt le matin par l'installation, les camions et le marché extérieur, cela 4 jours par semaine. <ol style="list-style-type: none"> Essayer de faire démarrer le marché un peu plus tard que 08h00, 09h00 par exemple pour que l'installation commence un peu plus tard ! Le trafic 4 jours / semaine : <ol style="list-style-type: none"> Congestion du trafic boulevard de la vanne. (Camions et voitures voulant accéder au parking à péage) Saturation des places rue de l'avenir + parking en double file Fermeture de l'accès entre la rue de l'avenir et le boulevard Henri Thirard <ul style="list-style-type: none"> ☒ Obligation de partir vers le nord depuis la rue de l'avenir ☒ prendre deux feux rouges avant de pouvoir faire demi-tour Et surtout la destruction d'un espace vert, encore ! <p>Cordialement</p>
4	21/05/2019	<p>Monsieur le Maire, je vous écris pour vous dire que je n'approuve pas du tout ce projet tel qu'il est. !</p> <p>Une première remarque : Nous n'avons jamais eu présentation d'un autre projet, donc il n'y a pas de choix possible, donc pas de démocratie locale.</p> <p>Mon avis sur votre projet : Il est prétentieux, non destiné aux populations locales, vous l'avez dit en conseil de quartier vous voulez faire venir de l'argent à L'Haÿ au lieu de satisfaire les besoins des gens qui y habitent déjà. Les commerçants actuels ne veulent pas venir dans ce nouveau marché, les habitants qui étaient satisfaits de leurs commerçants devront changer leurs habitudes. Ce sont souvent des gens d'un certain âge.</p> <p>Et surtout vous détruisez un espace vert sur le plateau, le seul que nous avions, je pensais même que cela était interdit. Et ne parlez pas des arbres jeunes que vous allez planter, pour absorber le CO2 ils ne feront pas le poids avant des années.</p> <p>Bref, j'espère que vous ne pourrez pas réaliser votre projet...</p>
5	22/05/2019	<p>Notre marché Locarno qui fût longtemps l'un des plus importants d'Ile de France décline régulièrement depuis plusieurs années.</p> <p>Ne rien faire c'est signer son arrêt de mort.</p> <p>Le projet de nouvelle halle et le concept de fonctionnement innovant envisagés ont pour objet de donner un nouvel élan à ce marché et éviter sa disparition pure et simple.</p> <p>D'autres villes voisines l'ont fait avec succès.</p> <p>Pourquoi pas L'Haÿ-les-Roses?</p>
6	22/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Fidèle au marché Locarno depuis que je vis à L'Haÿ Les Roses, je suis favorable à la construction d'une nouvelle halle de marché, l'existant étant en piètre état. J'espère que la sélection des commerçants intégrants celle-ci, nous donnera envie d'y passer du temps et d'y revenir toujours tant pour la qualité de leurs produits que par leur sourire.</p> <p>Cordialement,</p>
7	22/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Le marché Locarno est tellement dégradé, que j'ai hâte de voir construit le nouveau marché et pouvoir venir y mes courses.</p>
8	22/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Nous soutenons la construction du nouveau marché. L'Haÿ Les Roses en a bien besoin. Toutes les villes alentours ont su faire la rénovation ou reconstruction du leur, nous nous réjouissons que L'Haÿ accueille ce nouveau marché.</p> <p>Bonne journée à vous</p>

9	22/05/2019	Cet endroit est le seul grand lieu arboré sur le plateau de l'Hay producteur d'oxygène. C'est un lieu de rencontre agréable pour les retraités . conjugué avec le projet de la roseraie il y aura a la premiere canicule des morts sur le plateau
10	22/05/2019	Je trouve le projet démesuré de vouloir créer une nouvelle halle alors que le marché actuel pourrait être rénové et qu'il y a largement assez de parking autour. Laissons les boulistes autour du bassin et sous les arbres !!! Arrêtons de bétonner sans arrêt.
11	22/05/2019	Par ce mail je vous fais part de mon désaccord pour les travaux que vous envisagez. Pourquoi détruire cet espace vert alors que vous avez toute la place de réaménager la place actuelle du marché ? Et pourquoi du coup plutôt que de supprimer cette place vous ne l'amélioriez pas ? Encore une fois vous montrez que les espaces verts vous importent peu. Cela n'est pas votre priorité alors qu'ils sont si rares et si précieux de nos jours. Pourtant dans vos campagnes publicitaires vous mettez en avant " L'Hay les roses plus verte"... Comment peut on mettre en place des actions si éloignées de son discours ?
12	22/05/2019	Bonjour, Cet e-mail pour vous apporter tout mon soutien pour ce projet de nouveau marché. Cette construction est à mon sens absolument nécessaire. La structure actuelle est dans un état déplorable et n'attire ni les clients ni les bons commerçants! Espérant voir les travaux débiter prochainement,
13	23/05/2019	Beau projet
14	23/05/2019	Je soutiens totalement le projet
15	23/05/2019	Bonjour L'actuel marché est un scandale et je me demande comment l'hygiène n'est pas intervenue, tant il est sale. La nouvelle halle que vous prévoyez, apportera ce qu'il faut de dynamisation dans ce lieu frontière entre un quartier pauvre et le centre ville lui-meme appauvri par des immeubles 100% sociaux. Continuez et ne vous laissez pas faire par ceux qui n'ont rien fait !
16	23/05/2019	Bonjour, Je soutiens le projet de construction d'une nouvelle halle de marché sur notre commune. L'Hay-les-Roses en a grandement besoin.
17	23/05/2019	Bonjour, Arrêtons de bétonner et détruire les espaces verts. !!! Ce terrain arboré pour les boulistes ne doit pas être rasé au profit de la construction d'un marché et parking en sous-sol. De plus les marchés en général n'ont rien d'esthétique. Ce projet est vraiment plus que désolant !!
18	24/05/2019	Bonjour Merci pour vos documents très complets. Nous avons deux préconisations ou points de vigilance sur ce projets, étant des habitants de la rue voisine et usagers quotidiens de ce secteur : 1/ La circulation actuelle sur le trottoir rue Henri Thirard devant le marché doit être protégée et préservée de la zone « mange debout ». En effet de nombreuses personnes passent dans ce boulevard : de nombreux déplacements vers le centre-ville, parfois avec des poussettes et la présence d'un arrêt de bus avec montée et descente des passagers, la présence des personnes qui attendent + une poubelle à côté de l'arrêt de bus rendent déjà ce lieu très fréquenté. Si en plus des gens sont installés pour manger et empiètent cette zone, cela deviendra très compliqué (risque d'insécurité pour des piétons tentés d'aller sur la chaussée !) Il faut savoir que l'autre trottoir (en face du futur marché, rue H Thirard) est peu emprunté, du fait de l'arrêt de bus 186 (vers Villejuif) mais surtout du fait que de toute façons il faut traverser au niveau de la Société Générale si on veut aller en centre-ville. Donc soit vous vous assurez de délimiter la zone « mange debout » de la zone trottoir/arrêt de bus rue Henri Thirard Soit vous faites déplacer l'arrêt de bus du 286 (sens vers Anthony) par la RATP avant la zone du futur marché (au niveau du parking du marché actuel). 2/La demande de permis prévoit la gestion du chargement et déchargement des véhicules des commerçants du marché. En revanche leur stationnement pendant les horaires d'ouverture n'est pas géré ! C'est quand même un sujet important si vous voulez attirer des commerçants ! Mais alors où vont se garer ces camions à toutes les heures d'ouverture ? Dans le parking souterrain avec un tarif préférentiel ? Ce serait une meilleure solution que dans toutes les rues alentour qui vont de ce fait être surchargées !! Allez-vous conserver le parking en plein air de la rue Henri Thirard à coté de la pharmacie et qui fait l'angle avec le boulevard de la vanne ? Ce serait une autre solution ? Merci de votre attention et de vos réponses. Cordialement
19	24/05/2019	idem (message envoyé 2 fois)
20	25/05/2019	Je suis contre ce projet qui détruit une fois de plus un espace vert (après le square Allende) et qui a été décidé sans l'assentiment de la population l'Hayssienne (via référendum local par exemple). Le Maire de cette commune agit unilatéralement et contre les intérêts écologiques de sa ville et donc contre le bien-être de sa population. Dont acte.
21	28/05/2019	La dynamisation d'une ville passe par la réorganisation de l'offre des commerçants. Dans ce registre l'ancien marché Locarno avait été délaissé par l'ancienne municipalité et n'était pas loin de tomber en ruine. Conséquence baisse de fréquentations et désaffections des commerçants. Le nouveau marché par son emplacement et sa qualité architecturale permettra une meilleure visibilité et donc une augmentation de fréquentation mais apportera aussi une augmentation de la qualité des commerces et l'apport d'une brasserie de qualité. On pourra donc parler à ce moment là d'un vrai lieu de vie dont les L'Hayssiens pourront être fiers.
22	28/05/2019	Je souhaite apporter toute mon approbation au projet de nouvelle halle proposé par notre maire , monsieur Vincent Jeanbrun .
23	28/05/2019	Pas de commentaire (message vide)
24	28/05/2019	OK POUR LE PROJET .
25	28/05/2019	Je soutiens a 100% la nouvelle halle de marché qui va dynamiser le quartier et redonner envie aux L'Hayssiens et a leurs voisins de venir faire leurs courses dans un endroit renové et accueillant. Idéalement situé, le marché couvert a un grand besoin de rénovation pour attirer de nouveaux commerçants et leurs clients. Les actions entreprises par la mairie vont dans ce sens (après des années d'immobilisme) comme par exemple la création d'un vrai centre ville et la nouvelle halle complète parfaitement cette volonté de créer un environnement accueillant pour tous les L'Hayssiens. Le projet présenté bonsoir
26	28/05/2019	> > je suis d'accord pour ce projet de nouvelle halle.J'habitais il y a 34 ans au Plessis-Robison et le nouveau marché et son parking a permis à bon nombre de gens des communes avoisinantes de venir faire leurs courses tranquillement et profiter des prix attractifs.Aujourd'hui il y a de la vie dans cette ville et c'est ce que je souhaite pour L'Hay .
27	28/05/2019	tenons ardemment et avec conviction la nécessité de ce projet et donc la construction pour le bien être de tous les citoyens et du renouvellement de la ville qui en a tant besoin
28	28/05/2019	Ok pour l'amélioration de notre ville.Marchons ensemble
29	28/05/2019	Je soutiens les projets présentés sur l'Hay les Roses
30	28/05/2019	Le marché actuel est entrain de mourir à petit feu depuis des années, j'approuve le projet est intéressant, et réfléchis .Surtout de déguster sur place,qui n'a jamais été mis en place ,et l'air de jeux pour les enfants ,qui me semble une excellente idée.
31	28/05/2019	Le projet existe depuis très longtemps. Projet jamais abouti. Aujourd'hui notre marché n'est plus aux normes car jamais entretenu après environ 45 ans. Le futur marché sera convivial, coloré et attractif. Un parking souterrain complètera l'aménagement avec une belle place à vivre

32	28/05/2019	<p>Je regrette la disparition d'un square vert et de ses beaux arbres pour la réalisation d'un projet pour le moins discutable.</p> <p>Dans le cadre du projet présenté, il est indispensable de réserver l'espace pour un trottoir élargi rue Henri Thirard, permettant l'implantation d'une piste cyclable (liaison future gare 3 communes – centre-ville).</p> <p>Il est tout aussi important d'ailleurs d'élargir la chaussée de la rue Thirard de l'autre côté (y compris la section Paul Vaillant Couturier – Chevreuil) pour implanter une voie réservée TC et covoiturage. On peut regretter que ceci n'ait pas été réalisé là où un immeuble a été construit en lieu et place de l'antenne locale de la CPAM.</p> <p>Un recul d'au moins 5 mètres pour toutes les constructions nouvelles permettrait à l'avenir l'élargissement du passage sous l'autoroute des deux côtés et l'aménagement de larges trottoirs plantés d'arbres, avec pistes cyclables, réalisant ainsi une véritable avenue centrale Est - Ouest.</p> <p>Il ne faut pas obérer l'avenir, comme cela est de plus en plus le cas, en construisant des immeubles au raz des trottoirs, en limite séparative, là où il y avait des maisons avec des retraits de 4 mètres par rapport à la limite séparative.</p>
33	29/05/2019	Je soutiens le projet
34	29/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Je ne comprends pas l'opposition à la construction d'un nouveau marché plus fonctionnel, plus propre et plus agréable pour faire ses courses. Le commerce doit vivre dans notre commune et c'est le démarrage du renouveau pour les habitants.</p> <p>Bravo aux commerçants pour leur dynamisme et leur participation à ce projet d'avenir.</p>
35	29/05/2019	<p>Nous soutenons le projet de la halle, car le marché actuel est dans un état de vétusté très avancé, et cela n'encourage pas la fréquentation, et donne une mauvaise image de la ville.</p> <p>Nous avons hâte que le projet voit le jour.</p>
36	29/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je tiens à exprimer mon soutien plein et entier au projet de nouveau marché. Depuis deux ans, je vais faire mes courses à Bourg-le-Reine parce que le marché de L'hay-les-Roses n'est pas accueillant.</p> <p>J'espère que ce nouveau marché sera vraiment bien parce que je voudrais pouvoir refaire mes courses dans ma ville.</p>
37	29/05/2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>vu dans la journal de la ville que vous faisiez une consultation des habitants pour le marché Locarno. je suis favorable à votre projet.</p>
38	29/05/2019	Je soutiens ce projet.
39	29/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>je suis évidemment favorable à cette nouvelle Halle du marché Locarno qui permettra d'arrêter le déclin actuel en rendant plus attractif le lieu et en attirant de nouvelles activités</p> <p>Il ne faut pas hésiter à soutenir ce projet qui permettra de pérenniser les activités des commerçants déjà installés et de créer de l'emploi.</p>
40	29/05/2019	Je suis d'accord avec le projet du marché Locarno' proposé par la mairie.
41	29/05/2019	<p>Oui, nous soutenons avec force le projet du nouveau marché Locarno qui dynamisera le quartier. Plus de diversité quant au choix des produits à l'intérieur comme la l'extérieur du site, plus de sécurité pour les commerçants et surtout plus de convivialité...</p> <p>Nous rêvons de déguster quelques huîtres et un verre de vin blanc bien frais...sans être obligé de prendre la voiture !</p> <p>Merci pour ce projet!</p>
42	29/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis une jeune L'Hayssienne car j'y vis depuis 2 ans.</p> <p>Je trouve que votre projet d'une nouvelle halle de marché est bien, car le marché actuel est vétuste et c'est pour cela que j'y suis allée que quelquefois car il n'est pas attractif pour des jeunes comme moi.</p> <p>Le construire sur un axe passant et une bonne chose, il aura plus de visibilité.</p> <p>Vous sauvegardez le beau cèdre c'est une bonne chose.</p> <p>Je n'ai pas du tout vos idées politique mais je vous soutiens pour les projets que vous voulez sortir de terre</p>
43	29/05/2019	Veillez noter que je suis pour la reconstruction du marché la nouvelle halle Léon-Jouhaux
44	29/05/2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je soutiens le projet du marché Locarno, car notre actuel marché est vétuste et ne ressemble pas du tout à un marché.</p> <p>Le projet actuel sera plus fonctionnel et plus attractif. Il sera sur un axe passant donc plus visible.</p> <p>Le projet a réussi à garder le beau cèdre au milieu du square.</p> <p>Je pense que ce marché sera un atout pour notre ville.</p>
45	29/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>L'Hayssienne depuis quelques années, je dois avouer ne pas être une cliente régulière du marché de L'Hay. Les villes voisines ont des marchés beaucoup plus attractifs avec des commerçants de qualité et je vais plus facilement faire mes courses dans ces marchés plus modernes.</p> <p>C'est la raison pour laquelle je vous encourage vivement à poursuivre votre projet de construction d'une nouvelle halle dans notre ville. Je soutiens ce projet à 100%.</p>
46	29/05/2019	Bravo pour vos nouveaux projets pour le coeur de ville et le marché, qui est la vie d'une commune.
47	29/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Belle halle qui sera plus accessible et plus propre que l'actuelle</p> <p>J'ai hâte d'y venir ...</p>
48	29/05/2019	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Je tiens à vous faire savoir ma parfaite adhésion aux projets de cette municipalité, contrairement à celle d'avant. Mon amie m'a raconté le peu de respect des opposants pour monsieur le maire et je trouve leur attitude totalement inadmissible. Un élu qui tient ses promesses doit être respecté car ce n'est pas le cas de tous !</p> <p>Bien cordialement</p>
49	30/05/2019	<p>Je demande l'abandon de ce projet de déplacement du marché Locarno pour les raisons suivantes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La consultation publique ne concerne qu'une partie du projet : en effet, il n'y a rien sur les logements à construire en lieu et place de l'actuel marché. Or ces constructions font partie intégrante du projet, ne serait-ce que par leur impact sur le coût global. 2. Ce déplacement du marché n'a aucune justification, si ce n'est dégager un emplacement pour la construction de nouveaux logements. Il s'agit là de spéculation immobilière masquée par des arguments d'aménagement urbain. L'emplacement actuel du marché offre de multiples avantages comparé à l'emplacement projeté, comme on va le voir dans les points suivants 3. Ce projet supprime un des derniers squares de la ville, et va créer un nouvel îlot de chaleur, après celui qui risque d'être créé si le projet cœur de ville voit le jour. À l'heure où les questions de réchauffement climatique prennent de plus en plus de place dans le débat public, ce projet va à l'encontre de toutes les préconisations : abattage d'arbres, création d'îlot de chaleur, accroissement de la circulation automobile, si ce projet se traduisait par une augmentation de la fréquentation, comme cela est annoncé. 4. Un projet démesuré, dont on ne maîtrise absolument pas les coûts pour la ville (ça ne fait pas partie de la consultation ...), Le coût se situe aux environs de 9 millions !!! 5. Un projet qui va contraindre une présence plus forte des commerçants, donc un coût plus élevé pour chacun. Ce projet s'il voyait le jour entraînerait de fait une hausse des produits à la vente, il est donc destiné à une clientèle plus aisée que celle qui fréquente le marché actuel. D'autant que dans le voisinage il y a déjà Carrefour, Grand Frais, des concurrents pour un marché à tarifs raisonnables. Il y a donc création d'une nouvelle fracture territoriale entre le centre ville censé devenir plus riche et les quartiers du jardin Parisien et de Lallier plus pauvres, donc exclus de l'accès au marché. On est loin de l'objectif de redynamiser ledit marché 6. Dans l'étude d'impact on voit qu'il faudra effectuer des études plus fines concernant les nappes phréatiques. mais ces études n'apparaissent pas. Ou alors elles sont noyées dans les centaines de pages portées à notre connaissance et qu'on doit consulter dans un temps très court. Comment peut-on mettre à disposition pour consultation des documents appelant à faire une étude plus approfondie ? Est-elle faite ? et si oui, pourquoi n'apparaît-elle pas à l'endroit où on dit qu'elle devrait être faite ? 7. Cette consultation n'a pas pour vocation d'aider les L'Hayssiens à se faire un jugement, à apporter des précisions ou des remarques ou des questions : elle a pour seule raison de répondre à la demande de la DRIEE. D'où l'aspect non démocratique de cette consultation : documents très volumineux mis en ligne le jour d'ouverture de la consultation, alors qu'ils sont prêts depuis des mois. On voudrait empêcher les habitants de les décortiquer qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Impossible pour un non initié de déchiffrer toutes ces pages en si peu de temps. <p>Pour toutes ces raisons, je souhaite un arrêt de tous ces projets surdimensionnés, visant à densifier la ville qui est déjà très dense, et visant à favoriser la spéculation immobilière à l'heure où la ville va avoir une station de métro sur son territoire. La ville n'a pas besoin de ces projets pharaoniques, mais a besoin de politique en faveur de la mixité sociale, du vivre ensemble, du resserrement des liens entre ses différents territoires.</p>
50	30/05/2019	Mon avis est positif sur ce marché. J'ai vu que vous aviez prévu une brasserie au dessus. Y aurait il un emploi pour moi comme serveuse ?

51	30/05/2019	<p>Monsieur le Maire de l'Hay les roses,</p> <p>Nous tenons mon mari et moi-même, par ce mail, à vous faire part de notre totale adhésion à ce projet de la nouvelle halle LOCARNO, ainsi qu'à toutes vos initiatives qui vont donner un nouveau visage à notre ville de l'Hay les roses qui a été trop longtemps abandonnée.</p> <p>Nous sommes ravis du lancement du nouveau coeur de ville.</p> <p>Merci à vous et à toute l'équipe municipale qui vous entoure.</p>
52	30/05/2019	<p>salut</p> <p>j'adore Ce style un peu bourgeois ! Vous allez avoir du mal à l'imposer parce que la ville est restée très prolo</p> <p>c'est Bien de le tenter. Je soutien parce que actuellement la ville est plutôt morte et que ça va dynamiser le centre ville</p> <p>Du cout, si la réputation s'améliore, nous les jeunes pourrions trouver plus facilement un job</p> <p>pas facile aujourd'hui d'habiter Dans un quartier qui a Mauvaise reputation</p>
53	30/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>je trouve que son emplacement actuel le cache (il faut dire qu'il vaut mieux)</p> <p>le futur marché ayant une plus belle allure sera bien au nouvel emplacement</p>
54	30/05/2019	<p>Pourquoi un énorme projet alors que le marché ne fonctionne vraiment bien que le dimanche.... encore un bâtiment qui ne servira à rien pendant 6 jours ... quel dépense inutile alors qu'il y a tellement d'entretien à faire dans tous les bâtiments publics!!! Et que faites-vous du côté convivial des boulistes ? il n'existe pas grand chose de GRATUIT pour les gens qui ont des petits moyens et envie de voir un peu de monde et la suppression des arbres ... encore de la verdure en moins Voulez vous nous asphixer ??? Non vraiment ce projet ne correspond pas à l'Hay</p>
55	30/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Je soutiens ce magnifique projet, il faut que la ville bouge.</p> <p>Bon courage</p>
56	30/05/2019	<p>idem (message envoyé 2 fois)</p>
57	30/05/2019	<p>Je soutiens le projet du nouveau marché.</p> <p>Un endroit attractif et convivial, ce qui manque cruellement au marché actuel.</p>
58	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>le rapprochement du marché vers le centre ville est une très bonne chose.</p> <p>Je soutien ce projet.</p>
59	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>je soutien ce projet de rénovation du marché Locarno qui en a bien besoin.</p>
60	31/05/2019	<p>J'apporte tout mon soutien au déplacement de ce marché.</p> <p>Cela aurait du être fait il y a bien longtemps.</p>
61	31/05/2019	<p>je soutien ce projet de nouveau marché.</p> <p>Il sera plus accessible et plus agréable.</p> <p>Cordialement.</p>
62	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>enfin un marché qui ressemblera à un marché!</p> <p>Je soutien ce projet!</p>
63	31/05/2019	<p>Je soutien à 100% ce projet.</p>
64	31/05/2019	<p>Enfin un marché proche du centre ville.</p> <p>Je soutien bien évidemment ce projet.</p>
65	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>je soutiens.</p> <p>Cordialement.</p>
66	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>je soutien ce projet qui va rapprocher le marché centre ville et qui va dynamiser le coeur de ville.</p> <p>Cordialement.</p>
67	31/05/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Lorsque nous sommes arrivés à L'Hay-les-Roses en 2012, nous avons été surpris de voir à quoi ressemblait le marché couvert... Habitué à côtoyer une grande et belle halle couverte dans la région où nous habitons, quelle ne fut pas notre déception de découvrir un hangar vieillissant à la limite de l'insalubrité dans notre nouvelle commune ! Ce n'est vraiment pas digne d'une ville comme L'Hay, en Ile de France au 21ème siècle !</p> <p>Le projet que vous proposez est à la fois attractif d'un point de vue architectural mais également à la pointe de la modernité commerciale dans son principe d'accueillir aussi bien des stands classiques, que des points de dégustation et de restauration. Il faut savoir faire preuve d'audace et ce projet en est la preuve !</p> <p>Bravo pour cette initiative et merci pour les L'Hayssiens qui vont enfin pouvoir disposer d'un marché digne de ce nom !</p>
68	31/05/2019	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Je soutiens pleinement le projet du futur marché Locarno, d'une part car notre marché est vétuste et peu accueillant, d'autre part car le nouveau sera sur un site plus visible et attractif ! C'est un atout pour notre ville, un moyen aussi de faire se rencontrer les Hayssiens.</p> <p>Il est important d'acheter des produits de qualité chez nos commerçants du marché.</p> <p>Vivement ce marché !</p> <p>Bien cordialement</p>
69	31/05/2019	<p>Je soutiens le Projet "Marché Locarno" qui va permettre d'accueillir les commerçants dans de bonnes conditions, et de permettre une meilleure visibilité de ce marché en empruntant le boulevard Paul Vaillant-Couturier.</p>
70	31/05/2019	<p>Bonjour</p> <p>Il faut que ce projet sorte de terre, je suis pour ce projet</p> <p>Bon courage</p>
71	31/05/2019	<p>des millions de fois favorables pour cette nouvelle halle de marché et je vous fais entièrement confiance pour la rénovation de Lallier Hochart</p>
72	31/05/2019	<p>bonjour</p> <p>je suis en recherche d'un logement plus grand pour ma famille</p> <p>aurez vous des 5pièces ?</p> <p>En attendant que tout cela voit le jour je confirme mon soutien à vos projets incluant le futur marché vintage</p> <p>bien respectueusement</p>
73	31/05/2019	<p>bonjour</p> <p>ces rénovations sont absolument nécessaires pour redorer le blason de cette ville</p> <p>on se demande bien pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt !</p> <p>merci encore</p>

74	31/05/2019	Je soutien le projet qui pour moi est la seule alternative permettant de faire revivre le centre ville.
75	31/05/2019	Cher monsieur je regarde avec intérêt les projets sur votre ville. Celui du cœur de ville me plairait beaucoup à titre personnel. La nouvelle halle de marché me paraît, si j'en crois les croquis, très bien. Je soutiens également vos projets sur les quartiers actuellement excentrés mais qui vont retrouver un intérêt avec l'arrivée en 2024 du métro à proximité bien cordialement et bon courage pour la réalisation !
76	31/05/2019	Bonjour Quand on voit cette ville, on comprend immédiatement qu'elle s'est paupérisée et qu'il est grand temps de lui apporter plus de mixité sociale et fonctionnelle Oui au nouveau marché avec la belle idée d'utiliser l'étage, et de le sortir de son coin en le rendant plus visible Oui à la re-qualification des quartiers Lallier et Paul Hochart Oui au métro Oui au futur cœur de ville
77	31/05/2019	Bonjour, Notre ville ayant besoin d'un nouveau souffle, je soutiens le projet de construction de la nouvelle halle de marché. Bien cordialement
78	31/05/2019	Par la présente, j'atteste soutenir tous vos projets de renouvellement de ma ville de Cœur Amoureux du jardin de roses, je n'ai jamais compris pourquoi ce dernier n'était pas mis en valeur ! Caché par une poste affreuse en briques rouges qui m'évoque l'URSS, à proximité d'un parking sans intérêt, et d'une rue moyenâgeuse qu'il vous faudra rénover, il y a matière à faire bouger les choses. Votre actuel marché fait honte et il est grand temps d'en construire un nouveau ! Je suis moins au fait des travaux Lallier Hochart mais je vous fais confiance pour cette partie de la ville qu'il ne faut pas rater : désenclaver les quartiers un peu délaissés me paraît être une priorité ! Bravo pour votre courage !
79	31/05/2019	J'adhère et soutiens entièrement le projet de la Halle du Marché. Indispensable reconstruction d'un marché, futur incontournable pour aller de l'avant de notre commune.
80	31/05/2019	> J'adhère et soutiens entièrement le projet de la Halle du Marché. >> Indispensable reconstruction d'un marché, futur incontournable pour aller de l'avant de notre commune.
81	31/05/2019	bonjour, Le marché a grand besoin d'un nouvel emplacement et d'une nouvelle halle plus moderne, plus propre et plus visible.
82	31/05/2019	bonjour, vivement la nouvelle halle! Ca nous changera du marché vieux et sale que nous avons aujourd'hui!
83	31/05/2019	bonjour, j'ai vraiment hâte de tester le nouveau marché! j'ai vu qu'il y aurait peut être un restaurant? Top! Enfin on pourra sortir à L'Hay. Tout mon soutien pour ce beau projet.
84	31/05/2019	Bonjour ma femme et moi on est très content que ça change un peu dans la ville. Bravo
85	31/05/2019	super projet! j'espère qu'il y aura des marchands bio!
86	31/05/2019	Bonjour, vous avez tout mon soutien pour les projets que vous lancez sur la Ville. N'écoutez pas les quelques rumeurs et continuez !
87	31/05/2019	le nouveau marché à l'air top! il faut dire que l'ancien est tellement moche! Bravo, trop hâte de voir en vrai!
88	31/05/2019	bonsoir, je tenais à dire que je suis très contente qu'on change de marché, il était temps! je n'y vais presque pas aujourd'hui car il est vraiment affreux et il fait vide. J'irai avec plaisir découvrir le nouveau marché et ses commerçants, continuez comme ça
89	31/05/2019	Je pense que ça peut faire du bien à l'Hay ce type de projet. faut rénover la ville, quand on voit les villes voisines elles bougent beaucoup aussi, faut suivre le mouvement et changer nous aussi.
90	31/05/2019	bonsoir, tout mon soutien à ce projet de nouveau marché! c'est l'emplacement historique du marché, bien visible de la route. Il ne faut pas écouter les jaloux et les opposants qui veulent figer la Ville juste pour faire de la politique.
91	31/05/2019	Beau marché! ça donnera envie aux gens d'y aller j'espère! bravo!
92	01/06/2019	bonjour, je trouve cette nouvelle halle très jolie, c'est une bonne idée de la déplacer et d'en changer. Si j'ai tout compris il y aura aussi une nouvelle médiathèque c'est très bien on en a bien besoin aussi. Continuez!
93	01/06/2019	Bonjour Enfin un marché digne de ce nom
94	01/06/2019	Bonjour Je suis très favorable au nouveau marché : enfin une architecture qui ne vieillira pas mal ! Merci monsieur le maire d'y avoir pensé dans vos projets Bien à vous
95	01/06/2019	A l'attention de monsieur le maire Je tiens à vous féliciter pour cette halle de marché qui continuera d'inscrire L'Hay dans les villes qui montent (le cœur de ville en était la première étape et je n'ai pas pu participer à la première consultation) Une remarque toutefois sur un autre sujet : est-il normal que les potelets du bord des trottoirs repeints en gris ne soient pas redressés lorsqu'ils sont tordus ? Bien cordialement
96	01/06/2019	Bonjour, Je soutiens le projet Locarno parce qu'il se rapproche du cœur de ville et que nous avons besoin de parking pour faire nos courses. Merci.
97	01/06/2019	Bonjour L'actuel marché est pourri et vous faites bien d'en faire un tout neuf parce que ma famille ne peut plus accepter ce manque d'hygiène à deux pas de la future mosquée Vous êtes un maire correct et nous apprécions Que la journée vous soit belle Soyez béni
98	01/06/2019	Bonjour, je souhaite apporter mon soutien à la municipalité pour son projet de nouveau marché qui va redonner un peu de vie à l'Hay les roses. Bien à vous.
99	01/06/2019	Bonjour Du beau travail basé sur un patrimoine culturel traditionnel revisité ! Je ne peux que soutenir Transmettez mes amitiés à tous
100	01/06/2019	Bonjour, j'ai lu les informations sur le nouveau marché Locarno et j'apporte mon soutien à ce projet. Bien à vous.

101	01/06/2019	Bonjour, Bravo à l'équipe municipale pour ce beau projet ! Je soutiens.
102	01/06/2019	Bonjour, enfin un beau projet pour le marché! Je soutiens. Cordialement.
103	01/06/2019	Bonjour, je trouve ce projet formidable. Plus de place de parking, plus proche du centre c'est parfait.
104	01/06/2019	Bonjour, ce projet est très bien, je le soutiens. Cordialement.
105	01/06/2019	Bonjour, Bravo pour l'initiative. J'aime bien ce projet de marché. Merci.
106	01/06/2019	Bonjour, le projet est magnifique
107	01/06/2019	Je soutiens le projet de Halle Locarno.
108	01/06/2019	Je soutiens le projet de Halle LOCARNO.
109	01/06/2019	Bonjour, Habitante de Chevilly, j'aime faire mon marché un peu partout et je dois vous le dire le vôtre n'est pas du tout attrayant même sale, j'y vais car vos commerçants sont sympas surtout le volailler et votre traiteur est au top. Je soutiens donc voir projet de le déplacer et de le moderniser. C'est une bonne chose pour votre ville
110	01/06/2019	Bonjour, J'habite l'Hay les roses depuis 10 ans, et je trouve bien votre décision de déplacer notre marché. J'y suis allée jeudi et il est sale, mal éclairé, et il n'y a pas grand monde c'est bien dommage, il est pas assez mis en valeur.
111	01/06/2019	Bonjour Monsieur, Pourquoi faire disparaître l'espace vert avec la fontaine, Oui le marché est affreux sale et petit a petit déserté par les commerçants, Utiliser provisoirement le parking d'en face le temps de refaire un nouveau marché sur l'actuel emplacement avec une nouvelle bibliothèque et un petit lotissement (ex rue Chevreul) Et a l'étape suivante débarrassé notre ville des horribles immeubles de l'Avenue Henri Thirard. Voilà du travail pour 4 Mandats (au moins) Bien a vous.
112	01/06/2019	Bonjour, J'ai vu sur facebook que vos opposants étaient contre tout vos projets et je trouve cela vraiment dommage. J'habite Bourg la Reine mais j'ai envie de vous soutenir. Vous avez envie de faire bouger et changer votre ville, vous avez raison. Une ville a besoin de se transformer, de se moderniser. Vous avez tout mon soutien de voisine Plein de courage pour la suite Bravo à votre équipe
113	01/06/2019	Salut, Moi je suis avec toi m le maire le marché est trop naze et vieux
114	01/06/2019	Bonjour, J'adhère à votre analyse concernant le Marché Locarno, et m'associe aux actions de "L'Hay en transition" que vous menez avec conviction. Je vous en remercie. Cordialement,
115	01/06/2019	Il me semble nécessaire et grand temps de moderniser le marché Locarno qui se vide de ses clients depuis des années, faute de rénovation et d'attractivité. Les faits sont là, indéniables. Les l'Hayssiens se tournent de plus en plus en plus vers les marchés des villes avoisinantes...
116	01/06/2019	Bonjour J'apporte mon soutien à ce projet car le marché comme le reste de la commune a été laissé à l'abandon tout ces années par l'ancienne municipalité c'est une nouvelle halle de marché sera un plus pour re-dynamiser notre commune.
117	01/06/2019	Bonjour je soutiens ce projet afin que notre marché soit plus attirant afin que les l'hayssiens restent à l'Hay faire leur courses plutôt que de partir dans les communes avoisinantes.
118	01/06/2019	Bonjour je soutiens ce projet nous avons besoin d'un vrai marché pour accueillir les l'hayssiens
119	01/06/2019	Bonjour Je soutiens le projet en espérant que les commerçants soient diversifié.
120	01/06/2019	Bonsoir Merci pour ce beau projet un marché tout neuf avec des places de parking Manque de respect pour les places handicapés serait il possible de faire le nécessaire?
121	01/06/2019	Bonjour je soutien le projet du marché de monsieur le maire qui est bien j'attends aussi les travaux du quartier paul hochard
122	01/06/2019	Bonjour, Le marché actuel tombe en ruine et il est de plus en plus triste. La construction du nouveau marché le plus rapidement possible est souhaitée. J'ai hâte de le découvrir. Vous avez mon soutien total sur ce projet.
123	01/06/2019	Bonjour Je souhaite que le nouveau marché voit le jour le plus tôt possible, l'actuel étant vétuste. Vous avez mon soutien. Cordialement

124	01/06/2019	Ne nous laissons pas intimider par quelques contestataires qui vont même persuader des habitants de Croissy sur Seine de signer une pétition contre le nouveau marché et l'aménagement du cœur de ville. Tout ceci au prétexte que cela va détruire la roseraie!!! Ils marchent sur la tête. Bien au contraire il faut sortir l'Hay les Roses de son immobilisme.
125	02/06/2019	Bonjour enfin un marché digne de ce nom et de surcroît qui retrouve sa place d'antan j'ai hâte de le voir s'ouvrir et pouvoir y venir faire mes emplettes tous les jours
126	02/06/2019	Bonjour L'hayssienne depuis 62 je suis ravi de voir le marché retrouvé sa place être rénové car l'ancien tombe en ruine de plus je soutien aussi le projet de lallier paul hochard qui a grand besoin lui aussi d'un coup de jeunesse et de remettre a taille humaine ses tours sans nom merci pour tout ce que vous faites le cœur de ville sera une aubaine pour l'hay les roses qui a vu son centre ville mourir j'allais m'habillé dans les commerces du centre aujourd'hui a l'age que j'ai je regrette de ne plus avoir ses boutiques de vêtements à proximité car j'ai du mal a me déplacer merci a ce jeune maire et son equipe qui redonne vie a une commune qui se mourrait
127	02/06/2019	Bonjour, j'aime beaucoup ce projet de nouveau marché. Je soutiens la ville. Cordialement.
128	02/06/2019	Bonjour, je soutien ce projet de nouveau marché qui va enfin donné de l'espace à nos commerçants. Cordialement.
129	02/06/2019	Bonjour, bravo à la municipalité pour ce projet de nouveau marché dynamique!! J'y apporte mon soutien. Cordialement.
130	02/06/2019	Bonjour Mesdames, Messieurs Veuillez trouver en attachement l'avis de notre association : L'Hay en transition sur le projet du marche Locarno. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre analyse et avis.
131	02/06/2019	Je soutiens entièrement l'action de la municipalité pour la nouvelle construction halle de marché qui dynamisera le centre ville et procurera à chacun une diversité de commerces dans un espace convivial
132	02/06/2019	Bonjour Madame, bonjour Monsieur, C'est avec un grand plaisir que mon épouse et moi-même vous apportons avec force notre total soutien pour l'aménagement du site Locarno et la réhabilitation du quartier Lallier-Paul Hochart. Après des années d'immobilisme et de promesses non tenues dans tous les secteurs d'activités, c'est un bonheur que d'espérer voir, grâce à cette belle impulsion, notre bien jolie ville de L'Hay les Roses trouver enfin la vie et un nouveau souffle. Madame, Monsieur, nous vous adressons nos cordiales salutations et vous disons un Grand merci.
133	02/06/2019	Vite, vite un nouveau marché !! Le marché Locarno n' a pas été entretenu par l'ancienne municipalité et est dans un état lamentable. Les l'Hayssiens n'ont pas envie d'aller y faire leurs achats car ce marché est sombre, bien triste, les commerçants de moins en moins nombreux, ce que je comprends ! Une nouvelle belle halle de marché est attendue avec impatience et elle retrouvera son ancien emplacement près du boulevard PVC, ce qui est très bien. Nous aurons la facilité de faire nos courses dans une bonne ambiance dans une halle claire et aérée et de pouvoir se garer dans le parking souterrain . De plus, comme dans d'autres marchés maintenant, les commerçants pourront nous faire déguster leurs produits à côté de leur stand lors d'une pause conviviale. N'oublions pas l'ouverture d'un restaurant, que nous espérons de qualité , qui sera le bienvenu dans cette halle et une bonne chose pour notre ville. Nous avons hâte que cette belle halle de marché soit construite qui donnera un attrait supplémentaire à notre ville.
134	02/06/2019	Bonsoir Je vous remercie de bien vouloir tenir compte du fait que je soutiens les projets de monsieur le maire c'est une bonne chose pour notre commune
135	02/06/2019	Bonjour je suis ravi que le marché soit reconstruit la ou il était avant c'est un très bon emplacement en plus il y aura un parking souterrain bonne continuation
136	02/06/2019	Bonjour, Je soutiens le projet locarno car il était temps d avoir un réel marché couvert au normes. Il représente un nouvel élan pour la ville avec un emplacement idéal, une architecture élégante et un projet ambitieux pour tous les l hayssiennes et l hayssiens. Les commerçant auront enfin un espace agréable pour travailler et les clients un espace convivial pour faire leurs courses et flâner dans les allées. Par mon action, je soutien le projet locarno. Cordialement
137	02/06/2019	soutien total pour ce projet merci
138	02/06/2019	Bonjour, Je suis très déçu du marché Locarno actuel,et je souhaite que le projet du nouveau marché réussisse à nous attirer de nouveaux commerçants et une autre clientèle. Bien à vous
139	02/06/2019	Bonjour, Je suis pour le projet du nouvelle emplacement du marché, car le marché actuel se dépeuple, triste de moins en moins de commerçants. Bien à vous
140	02/06/2019	Monsieur le maire . A nouveau, je tiens à exprimer mon désaccord avec ces projets qui, s'ils sont nécessaires , ne sont pas adaptés à notre ville . L'architecture des bâtiments que vous nous proposez manque singulièrement de créativité et ne représente pas l'esprit de la commune . Par ailleurs , une étude réaliste des perspectives économiques semble indispensable . Enfin, l'impact écologique est bien peu pris en compte . Nous aimerions plus d'originalité et d'ambition pour ces nouveaux bâtiments que nous léguerons aux futurs générations de l'hayssiens . En vous remerciant de prendre en considération l'ensemble des avis exprimés.
141	03/06/2019	Bonjour Vous avez tout mon soutien pour les beaux projets que vous mettez en place dans cette ville Continuez !
142	03/06/2019	Je soutiens totalement les projets de rénovation ! Vous auriez dû démarrer plus tôt ... depuis le temps que l'on attend ! mais bravo
143	03/06/2019	Ma parole quand on lit la bave des opposants à vos projets, monsieur le maire, on a envie de leur demander ce qu'il faisait ! Continuer car la bave des crapauds ne doit pas vous atteindre
144	03/06/2019	Madame, Monsieur Je tiens à vous faire savoir ma parfaite adhésion aux projets de cette municipalité, contrairement à celle d'avant. Mon amie m'a raconté le peu de respect des opposants pour monsieur le maire et je trouve leur attitude totalement inadmissible. Un élu qui tient ses promesses doit être respecté car ce n'est pas le cas de tous ! Bien cordialement

145	03/06/2019	Bonjour Juste un mot pour dire que les gens honnêtes dans les quartiers attendent une vie normale avec un marché digne de ce nom, et une rénovation urbaine qui attirera une mixité sociale et fonctionnelle. Je crois savoir que tel est votre ambition. Vous avez mon soutien. Bien cordialement et bravo pour votre courage
146	03/06/2019	bonjour je tiens à vous faire part de ma satisfaction car je vois que la ville de mon enfance évolue enfin. Le projet coeur de ville me donne très envie d'y revenir... le futur marché et la fin des mauvais quartiers vont sans doute finir par me décider ! merci à vous et à votre équipe cordialement
147	03/06/2019	Je vous soutiens dans cette rénovation et ce réveil de la ville bien cordialement
148	03/06/2019	Je soutiens tout ce que vous faites Les projets sont beaux et la ville en a bien besoin
149	03/06/2019	Bonjour Ancienne habitante de L'Haÿ, et commerçante, je reviendrai avec joie sur ce nouveau marché avec de bons clients renouvelés grâce aux nouvelles constructions. Dites moi quand ces projets seront finis bien cordialement
150	03/06/2019	Bonjour Je travaille à Rungis et j'habite à plus d'une heure de route Je souhaite donc me rapprocher de mon lieu de travail votre ville serait idéale d'autant que vous la rénovez et que la tranquillité publique est au premier plan de votre politique si je ne me trompe pas (mère divorcée avec deux enfants j'apprécie donc) Faites moi savoir quand je pourrai emménager ! vous l'aurez compris, je soutiens vos projets cordialement
151	03/06/2019	Je soutiens vos projets qui me vont bien
152	03/06/2019	Bonjour Ravi d'être sollicité pour donner un avis favorable sur vos projets qui vont enfin dynamiser cette ville Cordialement
153	03/06/2019	Bonjour je réponds favorablement à cette pétition qui met en avant des projets dynamiques qui, je le comprend, ne peuvent pas plaire à tout le monde. A force de plaire à tout le monde en ne faisant rien, l'ancienne équipe a fini par lasser les habitants. Vous en tirez les conclusions et c'est tout à votre honneur cordialement
154	03/06/2019	Bonjour mon avis est globalement favorable pour tous vos projets. Une critique cependant : vous ne construisez pas avec des ateliers participatifs et vous n'incluez donc pas de rêves ni ne créez pas d'élan d'enthousiasme. Peut-être est-ce une clé pour l'avenir ?
155	03/06/2019	bonjour je vous encourage à aller jusqu'au bout de vos super projets
156	03/06/2019	Bonjour la critique est aisée et l'art difficile. Pourtant, il faut savoir reconnaître le beau travail de l'équipe en place je soutiens avec force les projets incluant celui du cœur de ville
157	03/06/2019	C'est plutôt réussi malgré les critiques des vilains qui n'ont fait que de s'engraisser sur le dos de contribuables.
158	03/06/2019	Bonsoir Je soutiens vos projets qui m'apparaissent être de qualité. Le cœur de ville est superbe. J'espère qu'il verra bientôt le jour. La halle de marché, outre son aspect cossu, permettra aux commerçants de travailler dans les meilleures conditions et aux chalandes de faire des courses agréablement. Le projet sur Lallier Paul Hochart va enfin apporter du nouveau dans un quartier paupérisé. Je ne peux donc que vous engager à continuer !
159	03/06/2019	Bonjour, Je vous envoie ce mail ce jour afin de vous faire part de mon avis favorable quant à la construction d'un nouveau marché sur la ville de L'Haÿ les roses. J'ai grandi dans la ville de L'Haÿ les roses et je pense que le marché actuel doit être rénové, repensé pour plusieurs raisons. En effet c'est un lieu qui doit être vivant et qui représente pour partie l'image d'une ville. A la fois un pôle économique majeur, le marché est aussi le lieu de rencontre des habitants d'une ville. Je pense en effet que la construction d'un nouveau marché à l'image de celui du Plessis Robinson, de la ville d'Antony ou encore de celle de Sceaux aurait pour conséquences de dynamiser la ville et de lui redonner un nouveau souffle. Cordialement.
160	03/06/2019	Rien n'a été fait durant des décennies transformant L'Haÿ en une ville plus tellement agréableun coup de neuf est nécessaire.... Je soutiens les projets Locarno et Paul Hochart
161	03/06/2019	Bonjour, Je suis contre ce projet de supprimer l'espace vert du square Léon Jouhaux mais pour un autre projet qui serait de rénover la halle du marché et son parking ? Si le cœur de ville, le marché Locarno et la ZAC Paul Hochart se réalisent, à quoi va ressembler L'Haÿ les roses ? L'Haÿ sera un vaste chantier à ciel ouvert.... C'est un projet démesuré qui n'a aucun intérêt....
162	03/06/2019	La ville a besoin de se renouveler et de s'embellir, de plus le marché est très vétuste et doit être refait J'apporte donc mon soutien aux projets halle de marché et pointe Hochart
163	03/06/2019	Dans cette contribution, nous souhaitons mettre l'accent sur le traitement du carrefour Thirard/RD P Vaillant-Couturier qui est essentiel pour réussir la recomposition de l'espace afin de surmonter la fracture Est/Ouest de la ville. Ce carrefour doit exprimer le choix d'un parti pris de priorité aux circulations douces entre est et ouest : la sécurité des piétons doit être au 1er plan et s'effectuer par une continuité piétonne depuis le centre ville jusqu'à Locarno (et les prolongements souhaitables jusqu'au futur métro). La chaussée doit être traitée en conséquence pour rendre d'emblée visible cette priorité au détriment des voitures : un large espace sécurisé doit donc présider à l'organisation de cet aménagement du carrefour. Le traitement des espaces entourant ce carrefour est également décisif : 1/ le maintien de la présence des boulistes sur le square est de ce fait essentiel ; 2/ au sud, côté société générale, les aménagements devraient permettre de sécuriser la gestion des flux de transports en commun à développer en lien avec le futur métro. Sur tous ces points le projet est très faible. Pour le reste, le marché actuel peut être redimensionné en réduction sur place et le site ainsi étendu peut recevoir les différentes fonctions et services d'un espace généreux pour du logement mixte, des services publics et para publics, restauration et commerces adaptés à la situation sans concurrencer trop le centre ville.

164	03/06/2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Voici mon avis sur le projet "Locarno". Il est de même nature que celui que j'avais déjà émis à propos du projet relatif à l'environnement de la roseraie.</p> <p>1) Je rejoins dans l'ensemble les avis négatifs émis par l'association L'Haÿ-en-transition, que j'ai mis en copie de ce message.</p> <p>2) De plus, ce projet ne correspond à aucun besoin réel. Actuellement, il y a un certain équilibre local, et dans ces conditions, le mieux c'est ce qui change le moins.</p> <p>Au lieu d'amener des habitants pour faire un cité-dortoir de plus, il serait préférable de désengorger la banlieue parisienne dans son ensemble. Plutôt diminuer la population, que l'augmenter.</p> <p>Avec ce projet en plus de l'autre, la ville va finir par perdre complètement l'aspect humain qu'elle peut encore avoir (aspect humain dont font partie les joueurs de pétanque).</p> <p>On ne s'attend pas à ce que les loyers versés par les commerçants du marché diminuent, au contraire; il restera peut-être des commerçants pour les plus riches.</p> <p>3) Dire que cela n'augmentera pas les impôts locaux tient de la mauvaise foi. Ils ont DEJA augmenté: la taxe d'habitation (la nôtre en tout cas) a pris 15% en 2 ans (dont 10% en 2018).</p> <p>4) Il faut enfin souligner les nombreux et sérieux inconvénients qui résulteraient de toute la quantité de travaux (simultanée ou non) relative aux deux projets. La vie quotidienne en sera gravement polluée pour plusieurs années. Pour rien d'utile.</p> <p><u>Avec mes meilleures salutations</u></p>
165	03/06/2019	<p>Je soutiens le projet de la municipalité concernant le marché Locarno, car le site actuel est devenu triste, désuet et d'un autre âge.</p> <p><u>Le projet permettra de revitaliser ce marché.</u></p>
166		<p>Monsieur le Maire,</p> <p>Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes commentaires dans le cadre de la consultation publique sur le projet de la Halle du marché Locarno, même si je pense que ceux-ci ne changeront pas grand chose aux décisions prises depuis près de trois ans à présent et qu'ils ne feront qu'être enregistrés pour la forme.</p> <p>Comme je l'ai déjà dit lors des réunions de présentation du projet, si je considère qu'il est nécessaire de reconstruire une halle de marché en raison du mauvais état de la halle existante, je ne trouve pas que l'emplacement choisi soit judicieux.</p> <p>Il s'agit effectivement de l'emplacement historique de l'ancien marché que j'ai bien connu dans mon adolescence et qui avait été déplacé en raison de l'aspect peu pratique de sa situation au carrefour de deux rues déjà très empruntées à l'époque, le boulevard Paul-Vaillant Couturier et la rue Henri Thirard, et des arrêts de plusieurs lignes de bus (186, 286, V2). Ce qui créait des ralentissements de la circulation, des encombrements lors des livraisons le matin et le remballage en fin de marché, et au moment du nettoyage du marché et du passage du camion-poubelle.</p> <p>Penser, comme le met en avant l'aménageur, qu'il s'agit d'un emplacement ayant une meilleure visibilité est peut-être vrai sur le papier mais dans la réalité il n'est pas du tout certain que les automobilistes qui empruntent le boulevard PVC en direction de Paris prendront le temps de s'arrêter ici pour faire leurs courses, après être passé devant « Grand Frais » et son grand parking gratuit facilement accessible alors que celui de la halle sera payant et pas si évident d'accès.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrée du parking se fera-t-elle par le boulevard PVC? Si c'est le cas, cela risque de perturber la circulation sur le boulevard, d'autant qu'après avoir marqué un arrêt au feu rouge au carrefour PVC/Henri Thirard, les automobilistes redémarrent plutôt rapidement. Ralentir quelques mètres plus loin pour accéder au parking souterrain risque de créer des à-coups dans le trafic très dense de ce boulevard. • Si l'entrée est rue Henri Thirard ce ne sera guère mieux car cette rue est déjà saturée aux heures de pointe. Qu'en sera-t-il quand cette rue deviendra un axe important de la ville reliant la station de métro de la ligne 14 au centre ville? <p>Sans parler des nuisances pour les riverains de la rue de l'Avenir qui vont être très fortement pénalisés pendant les travaux par le bruit et la poussière du chantier, mais également par la suite avec le va-et-vient quasi permanent qui sera engendré par l'activité même du marché, et celle du restaurant qui est prévu d'ouvrir jusqu'à tard le soir.</p> <p>Par ailleurs, ces deux projets (halle + ensemble immobilier à la place actuelle du marché) impliquent une diminution significative des places de parking (env. 120 places au lieu des 265 places actuelles). Il est certain que des places restent vacantes autour de l'actuel marché quand il n'est pas en activité, mais les jours d'ouverture ces places sont largement utilisées.</p> <p>Il n'est pas sérieux non plus de compter sur les places de parking appartenant à la Ville de Paris. Ce parking est au pied d'une tour de 17 étages pour laquelle les places de stationnement avaient été très sous-estimées à l'époque de sa construction dans les années 1963-64, et plus de la moitié des places sont utilisées en permanence par les résidents qui n'ont pas d'autres endroits pour se garer.</p> <p>Je continue donc à trouver extrêmement dommageable qu'on supprime l'un des rares espaces verts de la ville qui contribue à la qualité de l'environnement à ce carrefour au trafic très dense. Les Lhaÿssiens y sont d'ailleurs sensibles car ils s'y retrouvent régulièrement pour jouer aux boules ou pour se poser un peu avant de reprendre leur chemin. Garder ce poumon vert qui offre une coupure visuelle et une bouffée d'oxygène me paraît fondamental pour le bien-être des habitants.</p> <p>Il me paraîtrait plus rationnel pour l'aménageur de conserver la halle de marché à son emplacement actuel, en l'avançant vers la rue H. Thirard, et en implantant la médiathèque au-dessus du marché. D'autres villes ont déjà fait ce choix : Théâtre Romain-Rolland au-dessus du grand marché de Villejuif, gymnase au-dessus du marché de Levallois, immeuble au-dessus de celui de Bourg-la-Reine, ce n'est pas incompatible et la visibilité sera tout aussi bonne, la rue H. Thirard devenant dans un proche avenir l'un des axes les plus importants de la ville.</p> <p>Il sera en outre beaucoup plus facile de creuser un parking souterrain à cet endroit qu'au niveau de la Vanne et l'accès au parking sera plus aisé, l'entrée et la sortie existant déjà pour le parking en surface.</p> <p>La nouvelle place pourrait être tournée vers l'intérieur au lieu de s'ouvrir sur la rue Thirard. Avec un rideau d'arbres au fond pour rendre moins visible le réservoir d'eau, cela ferait une place plus qu'agréable et bien protégée.</p> <p>Des commerces étant prévus au pied des immeubles, cela donnerait un ensemble commercial où tout serait à proximité. Le restaurant prévu au-dessus du marché pourrait être installé en bas d'un des immeubles. Bien plus agréable de pouvoir s'asseoir en terrasse que d'aller s'enfermer en hauteur, avec vue sur la circulation du boulevard!</p> <p>Quid des logements prévus au-dessus de la Médiathèque? Si on souhaite sur-densifier ce périmètre pourquoi ne pas ajouter un étage aux sept immeubles du nouvel ensemble immobilier ? D'après le projet présenté en décembre 2016, il semble qu'il soit prévu des constructions N+4 ou N+5 selon l'emplacement. Ces immeubles étant entourés sur leur gauche par l'autoroute, à l'arrière par le réservoir d'eau et faisant face à deux immeubles de N+9 et une tour de 17 étages, ce ne serait pas un problème.</p> <p>De plus, la halle de marché et la médiathèque étant en bord de rue, les constructions seraient en retrait de la rue H. Thirard donc moins de pollution, de nuisances sonores et un impact visuel moindre sur les immeubles de l'autre côté de la rue.</p> <p>Les arbres le long du marché pourraient aussi être conservés en presque totalité pour garder un peu d'ombre le long de cette rue qui n'est pas très agréable à emprunter lorsqu'on circule à pied: beaucoup d'immeubles et peu de verdure.</p> <p>Comme je doute que ces commentaires soient pris en compte, je ferai une dernière suggestion dans le cas plus que probable où la halle de marché sera construite à l'emplacement prévu: il est projeté un carré d'espace vert après les quelques places de parking en surface qui pour moi est totalement inutile. Il vaudrait mieux le remplacer par des places de stationnement supplémentaires à l'usage des commerçants les jours de marché, et prévoir une sortie à la jonction du bd de la Vanne et du bd PVC, en face du Café des Sports. Pour compenser la suppression de ce carré vert, le parking pourrait être entouré de structures verticales (treillages) sur lesquelles on ferait pousser des plantes grimpantes (chèvrefeuille, jasmin étoilé, rosiers...), ce qui aurait l'avantage de dissimuler partiellement les voitures garées.</p> <p>Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes respectueuses salutations</p>
167	03/06/2019	<p>Je suis contre la suppression de l'espace Léon Jouhaux magnifiquement arboré, et lieu de rassemblements conviviaux autour de l'activité pétanque.</p> <p>Il me paraît plus judicieux de maintenir la localisation du marché Locarno sur son emplacement actuel.</p>
168	03/06/2019	<p>Je suis pour conserver l'espace vert Léon Jouhaux, lieu très aéré, et propice aux sympathiques rassemblements autour de l'activité pétanque et de jeux divers;</p> <p>Le marché Locarno devrait être réaménagé sur son emplacement actuel, et il me paraît irréaliste d'envisager de tels jours et horaires d'ouverture.</p>
169	03/06/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Après le projet du coeur de ville, sur lequel j'ai déjà partagé mon opinion, ce projet de déplacement du marché me choque sur différents points, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la suppression d'un espace vert et donc un projet non écologique - l'absence de réhabilitation du marché actuel, situé à qq mètres - 3 projets proposés en même temps: est ce bien raisonnable ? <p>Je suis vraiment déçu que ces projets d'envergure ne répondent pas aux attentes et besoins de la ville et de ses habitants.</p> <p>Je rejoins également les remarques argumentées et l'avis négatif de l'association L'haÿ en transition.</p>

170	04/06/2019	<p>Une présentation tronquée du projet global Le projet Locarno constitue un projet global à réaliser en 2 tranches : - 1ère tranche : construction d'un marché couvert et d'un restaurant, avec parking souterrain de 120 places sur deux niveaux, sur l'actuel square Léon Jouhaux voué, par conséquent à disparaître - 2ème tranche : démolition de l'actuel marché, démolition et reconstruction de la bibliothèque (prévue pour environ 2.500 m² SDP), construction d'un programme de logements de plus de 20.000 m² SDP (soit près de 300 logements), sur l'emprise du marché actuel et de la bibliothèque Nous regrettons que la consultation et les documents mis à disposition des citoyens concernent seulement la 1ère tranche, sans qu'aucune précision soit apportée sur l'ensemble de l'opération. Cette présentation tronquée - nuit à la compréhension par les citoyens, de l'ensemble du projet qui a fait l'objet de l'accord entre la ville et son aménageur Citallios, - amène légitimement les citoyens à redouter que les autorités municipales ne souhaitent ainsi minimiser l'impact de cette opération de grande envergure, sur l'avenir du quartier, et au-delà, de la ville.</p> <p>1. La Ville brade son Domaine Il ressort des diverses délibérations prises précédemment par le conseil municipal et des présentations faites au cours de réunions publiques que les terrains propriété de la Ville (Square Léon Jouhaux et emprise de l'actuel marché, de son parking et de la bibliothèque) sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas, accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique qu'elle réponde à un intérêt général pour la population l'haÿssienne ni qu'elle soit justifiée quant au montant des biens dont le retour est prévu au profit de la ville en compensation de cette subvention (la valorisation du marché et de la bibliothèque futurs paraît totalement sujette à caution et n'est validée par aucun service extérieur et impartial). Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 300 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. Ces terrains, qu'il s'agisse du square Léon Jouhaux ou de l'emprise Locarno, constituent des terrains à bâtir inscrits dans une zone U au PLU et dotés de tous les réseaux. Au demeurant les deux phases du projet et le permis de construire d'ores et déjà à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. S'agissant d'un seul et même projet, peu importe qu'il soit réalisé en une ou plusieurs phases, la valorisation doit être faite en fonction de la totalité des constructions projetées. Un appauvrissement injustifié de la Ville La valeur de cession des terrains est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation de ces terrains implique une sur-estimation de l'apport en numéraire que la ville doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée. « Nul ne peut vendre à vil prix »... Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie effective présentant un intérêt général et public. En l'espèce, les équipements prévus en retour (marché et bibliothèque) peuvent éventuellement répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, sous réserve toutefois qu'il n'existe aucune autre solution moins onéreuse pour la ville. Or s'il est indéniable que le marché actuel soit vétuste, il existait vraisemblablement des alternatives beaucoup moins coûteuses mais il apparaît clairement que la ville n'a procédé à aucune étude de ce type. Elle n'en a, en tout état de cause, présenté aucune à la population l'haÿssienne et aux élus. Il en est de même pour la bibliothèque : aucune solution alternative de rénovation de la bibliothèque actuelle n'a été présentée. En outre, la valorisation des équipements en retour a été établie par la ville et son aménageur sans aucune validation par un organisme extérieur et impartial, de telle sorte que cette valorisation ne peut qu'être sujette à caution. Ainsi, les biens en retour ne constituent pas à ce stade et en l'état, une contrepartie certaine et justifiée du montant global de l'apport fait par la ville (en nature et en numéraire) sous forme de subvention. Par ailleurs, malgré l'apport très important d'une nouvelle population, ce projet, mené par des opérateurs privés, ne prévoit aucun des équipements publics indispensables aux besoins élémentaires de cette nouvelle population. Ainsi, il n'est pas prévu de créer de nouveaux berceaux de crèches ni de nouvelles classes en école élémentaire et maternelle, alors que la ville aura l'obligation d'assurer l'accueil et la scolarisation des enfants, et que les infrastructures actuelles atteignent déjà leurs capacités maximales. Nous rappelons en outre que le groupe scolaire du Jardin Parisien auquel ces logements futurs seront rattachés, est classé en zone prioritaire et que les classes doivent y être progressivement dédoublées. De tels équipements, qui doivent obligatoirement être réalisées par la ville ou pour son compte, avaient été prévus dans le programme de la ZAC multi-sites – par le biais des participations de l'aménageur – que l'actuelle majorité a supprimée. La taxe d'aménagement que versera peut-être le promoteur sera de toute manière insuffisante pour couvrir ces besoins nouveaux en équipements scolaires et pour la petite enfance. Ce dernier point confirme, s'il en était besoin, que la ville a choisi de subventionner l'aménageur Citallios sans tenir compte des équipements réellement d'utilité publique et d'intérêt général. Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération La validité des valorisations retenues par la ville et Citallios, à savoir la valorisation des biens fonciers cédés et celle des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord. Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote. En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.</p> <p>2. En ce qui concerne plus précisément la 1ère tranche du projet, à savoir la construction d'un nouveau marché Le projet s'inscrit à rebours des propositions annoncées de l'Agenda 21 En effet, il est aujourd'hui essentiel, et la ville prétend s'y engager dans sa présentation de l'Agenda 21, de maintenir des espaces verts en milieu urbain afin de sauvegarder des îlots de fraîcheur. Cette nécessité devient une obligation au travers des différents textes législatifs votés dans le cadre de la transition écologique et de l'aménagement urbain. Or, la ville de L'Haÿ-les-Roses, en la personne de son maire, décide de supprimer un espace vert très important (le plus important de la ville avec le Square Allende, lui aussi gravement menacé et abstraction faite du Parc de la Roseraie qui, fort heureusement échappe à la volonté d'urbanisation maximale des autorités municipales, puisqu'il appartient au Conseil départemental !). On nous annonce un aménagement de la coulée verte, déjà largement engagé depuis de nombreuses années et dont on souligne qu'il s'agit d'une coulée, soit un espace linéaire d'une largeur réduite. On nous annonce aussi la plantation de quelques arbres, en remplacement d'arbres adultes et totalement développés ! A regarder de près les plans présentés, il s'agira tout au plus de quelques arbustes décoratifs. Par ailleurs, le creusement d'un parking de deux niveaux à proximité immédiate de la Vanne, qui alimente en eau potable une partie non négligeable du sud de Paris, nécessitera des surcoûts extrêmement importants générés par un cuvelage qui devra être particulièrement étudié, réalisé et entretenu avec le plus grand soin. Outre les risques écologiques évidents, cette dépense ne paraît pas devoir se justifier, ce parking n'offrant en outre que la moitié des places actuelles. Le projet vise à construire un marché énergivore et aux coûts d'entretien démesurés Il est précisé que seul le restaurant sera chauffé et qu'il sera vraisemblablement raccordé au réseau de géothermie. C'est une intention louable mais bien insuffisante... Si le marché lui-même n'est pas chauffé, cet argument ne vaut que pour la période froide ! Car, dès le printemps et jusqu'à l'automne inclus, un marché vitré sur toutes ses façades, et particulièrement sur les façades Sud, Est et Ouest, emmagasiner de la chaleur tout au long de la journée... et ne répondra pas aux obligations sanitaires et vétérinaires de maintien d'une température basse pour la bonne qualité des produits alimentaires proposés à la vente ! A moins de prévoir une climatisation suffisante pour rafraîchir l'air à l'intérieur de ce bâtiment... Ce qui est en contradiction totale avec les nécessaires économies d'énergie requises par la situation écologique. On ne peut tout à la fois préconiser des réhabilitations pour favoriser des économies d'énergie et construire un bâtiment qui sera nécessairement très énergivore. Enfin, les coûts d'entretien et de mises aux normes successives n'ont pas été pris en considération. Les sommes que l'exploitant se serait engagé à investir chaque année sont ridiculement basses au regard des montants qui devront être engagés chaque année non seulement pour l'entretien courant mais également pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable. Le projet est hors de proportion avec les besoins des habitants La volonté affichée d'ouvrir le marché 4 jours par semaine est un non sens économique : il suffit de faire son marché le jeudi matin pour constater le peu de chaland qui s'y rendent. Au demeurant, il y a quelques années, l'actuel marché fonctionnait également le mardi soir : devant la quasi-absence de clientèle, les commerçants en accord avec la municipalité, ont décidé de supprimer ce jour d'ouverture. Même si le nombre d'habitants est appelé à évoluer, il n'a pas été pris en considération que la population ne travaille pas, dans sa grande majorité, à L'Haÿ-les-Roses mais se déplace pour aller travailler à Paris ou dans les villes voisines. Partant tôt le matin et rentrant tard le soir, ces habitants n'iront pas faire leurs courses dans la semaine ! Quant aux non-l'haÿssiens qui traversent la ville sur le chemin de leur travail, nul ne peut sérieusement penser qu'ils s'arrêteront en cours de route pour faire leurs courses, comme l'a laissé entendre Monsieur le Maire au cours d'une réunion publique ! Au demeurant, il suffit de discuter avec les commerçants du marché pour comprendre qu'ils sont, dans leur grande majorité, opposés à ce projet et qu'ils n'envisagent pas de poursuivre leur activité dans de pareilles conditions, qui les obligeraient à abandonner d'autres marchés, pour un chiffre d'affaires dont ils imaginent bien qu'il sera très faible au moins 2 à 3 jours sur 4... En outre, les droits qu'on leur demande de verser engloberaient une bonne part de cet hypothétique chiffre d'affaires.</p> <p>Enfin, nous partageons complètement et faisons nôtres les observations présentées par l'association ALUDHAY que nous reprenons donc ci-dessous in extenso :</p>
171	04/06/2019	<p>Bonjour, Par cet e-mail, je vous exprime mon soutien pour ces 2 projets. Bien à vous,</p>

172	04/06/2019	<p>En complément aux observations que nous avons envoyées hier (reprises ci-dessous), nous souhaitons souligner un point extrêmement important qui concerne le risque financier (et pénal) très élevé que ce projet fait courir à la ville de L'Haÿ-les-Roses, prise en la personne de son maire.</p> <p>Il semble en effet qu'une convention de superposition de domanialité ait été signée notamment entre la ville, l'EP territorial, et la société Eaux de Paris, sur la superposition de domanialité sur l'emprise de la Vanne. Aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son futur parking (2 niveaux souterrains).</p> <p>Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.</p> <p>Or la Vanne est l'un des principaux contributeurs en eau potable de la Ville de Paris, son eau étant stockée au Réservoir de Montsouris - après traitement pour partie par le Réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Or, le réservoir de Montsouris alimente en eau toute la partie sud de la ville de Paris. En 2014, ce réservoir approvisionnait en eau 20 % des Parisiens, pour une capacité de stockage de représentant un peu plus du tiers théorique de la consommation quotidienne des habitants de Paris</p> <p>Il est évident qu'une pollution, fortuite ou non, de l'une ou l'autre des rivières alimentant ce réservoir mettrait gravement en péril cette population, qui pourrait alors se retourner contre les fauteurs de pollution, en vertu du principe reconnu par les textes et la jurisprudence, selon lequel le pollueur doit assumer les conséquences financières et pénales engendrées par cette pollution (principe du "pollueur payeur").</p> <p>Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur, disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain. Il encourt à titre personnel un risque pénal lourd, mais cela n'engage que lui-même, en sa personne exclusive.</p>
173	04/06/2019	<p>Bonjour</p> <p>Ci-jointe ma contribution</p> <p>Bien cordialement</p>
174	04/06/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Est-ce bien nécessaire d'exprimer son avis alors qu'il n'est pas pris en compte ?</p> <p>Nous sommes nombreux à souhaiter conserver nos arbres, la politique est à l'écologie, mais non suivie d'effets.</p> <p>Bon nombre de l'Haÿssiens ne se sont pas informés, ne lisent pas, ne comprennent pas qu'il s'agit de supprimer un espace vert dans un lieu déjà très pollué par l'autoroute et la départementale.</p> <p>Tous n'ont pas internet, ne se déplacent pas en mairie pour manifester leur désapprobation et c'est bien dommage.</p> <p>Votre campagne nous a séduits parce que vous ne repreniez pas les projets de l'ancienne mairie, mais vous faites pire !</p> <p>Le marché pourrait être reconstruit à l'emplacement du parking du marché actuel.</p> <p>Envisager de construire des habitations à côté de la réserve d'eau avec des panneaux photovoltaïques, est-ce bon pour les futurs résidents ?</p> <p>Seul le profit compte sous couvert de créer des logements.</p> <p>Pourquoi ne pas revenir au projet de votre campagne électorale ?</p> <p>Je suis totalement opposée, même si cela ne sert à rien de le dire, à ce projet et également à une partie de celui du centre ville.</p> <p>Les espaces verts font partie du patrimoine des L'Haÿssiens, ils sont oubliés malgré les votes et les manifestations</p> <p>Je vous remercie de prendre le temps de lire mon opposition sur ce sujet.</p>
175	04/06/2019	<p>Bonjour,</p> <p>La construction du marché ne nécessite pas forcément un changement de place.</p> <p>JE SUIS CONTRE CE PROJET qui a comme vocation de supprimer l'espace vert de place Léon Jouhaux.</p>
176	04/06/2019	soutien au projet de réalisation de ce nouveau marché
177	04/06/2019	<p>Encore un projet de bétonnage après des promesses électorales de ne pas faire comme le précédent maire(j'ai voté pour vous Mr Jeanbrun).</p> <p>La place Léon Jouhaux est le seul espace non bétonné depuis la porte d'Italie et qui offre une vue dégagée avec des arbres en pleine croissance magnifiques tels les tilleuls et le cèdre tous si précieux pour la biodiversité. Et il est indispensable de voir encore des arbres abattus au profit du béton, de l'argent pour un projet qui n'est pas soutenu par les commerçants actuels, un restaurant gastronomique qui sera fréquenté combien de temps et par quels l'Haÿssiens ?</p> <p>La place avec ses joueurs de boule, ses arbres nous fait du bien. C'est une image d'un l'haÿ ou il fait bon vivre. Ne détruisez pas tout Mr Jeanbrun.</p>
178+ pj	04/06/2019	<p>NON à la disparition du square Jouhaux !</p> <p>Le square est un poumon vert essentiel dans ce quartier largement pollué ! C'est un point de fraîcheur, planté d'arbres remarquables de haute tiges, abritant des écureuils roux (animaux protégés), des fouines, des geais, mésanges ... C'est la « pause » reliant le centre ville à la future gare et une place « de village » animée par les boulistes et tous les promeneurs. Un espace de calme, de « respiration » et de nature à préserver. Le marché peut être et doit être reconstruit à son emplacement actuel. Monsieur Le Maire dit le « site Locarno très pollué, irrespirable et bruyant dû à l'autoroute » (pour obtenir des subventions !) et de l'autre côté il veut logés des familles dans des appartements qui seront coincés entre le réservoir d'eau, avec vue sur les panneaux solaires, l'autoroute et les immeubles d'en face !!! INCOHERENT !!!!</p> <p>1. Une présentation tronquée du projet global</p> <p>Le projet Locarno constitue un projet global à réaliser en 2 tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère tranche : construction d'un marché couvert et d'un restaurant, avec parking souterrain de 120 places sur deux niveaux, sur l'actuel square Léon Jouhaux voué, par conséquent à disparaître - 2ème tranche : démolition de l'actuel marché, démolition et reconstruction de la bibliothèque (prévue pour environ 2.500 m² SDP), construction d'un programme de logements de plus de 20.000 m² SDP (soit près de 300 logements), sur l'emprise du marché actuel et de la bibliothèque <p>Nous regrettons que la consultation et les documents mis à disposition des citoyens concernent seulement la 1ère tranche, sans qu'aucune précision soit apportée sur l'ensemble de l'opération.</p> <p>Il n'y a pas de plan d'aménagement global de présenté ? !</p> <p>Cette présentation tronquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuit à la compréhension par les citoyens, de l'ensemble du projet qui a fait l'objet de l'accord entre la ville et son aménageur Citallios, - amène légitimement les citoyens à redouter que les autorités municipales ne souhaitent ainsi minimiser l'impact de cette opération de grande envergure, sur l'avenir du quartier, et au-delà, de la ville. <p>1. La Ville brade son Domaine</p> <p>En effet, il ressort des diverses délibérations prises précédemment par le conseil municipal et des présentations faites au cours de réunions publiques que les terrains propriété de la Ville (Square Léon Jouhaux et emprise de l'actuel marché, de son parking et de la bibliothèque) sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique qu'elle réponde à un intérêt pour la population l'haÿssienne ni qu'elle soit justifiée quant au montant des biens dont le retour est prévu au profit de la ville en compensation de cette subvention (la valorisation du marché et de la bibliothèque futurs paraît totalement sujette à caution et n'est validée par aucun service extérieur et impartial). La « visibilité » n'est pas un argument !</p> <p>Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet</p> <p>En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 300 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. Ces terrains, qu'il s'agisse du square Léon Jouhaux ou de l'emprise Locarno, constituent des terrains à bâtir inscrits dans une zone U au PLU et dotés de tous les réseaux. Au demeurant les deux phases du projet et le permis de construire d'ores et déjà à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. S'agissant d'un seul et même projet, peu importe qu'il soit réalisé en une ou plusieurs phases, la valorisation doit être faite en fonction de la totalité des constructions projetées.</p> <p>Un appauvrissement injustifié de la Ville</p> <p>La valeur de cession des terrains est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation de ces terrains implique une sur-estimation de l'apport en numéraire que la ville doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée.</p> <p>« Nul ne peut vendre à vil prix »...</p> <p>Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie effective présentant un intérêt général et public.</p> <p>En l'espèce, les équipements prévus en retour (marché et bibliothèque) peuvent éventuellement répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, sous réserve toutefois qu'il n'existe aucune autre solution moins onéreuse pour la ville. Or s'il est indéniable que le marché actuel soit vétuste, il existait vraisemblablement des alternatives beaucoup moins coûteuses mais il apparaît clairement que la ville n'a procédé à aucune étude de ce type. Elle n'en a, en tout état de cause, présenté aucune à la population l'haÿssienne et aux élus. Il en est de même pour la bibliothèque : aucune solution alternative de rénovation de la bibliothèque actuelle n'a été présentée.</p>

En outre, la valorisation des équipements en retour a été établie par la ville et son aménageur sans aucune validation par un organisme extérieur et impartial, de telle sorte que cette valorisation ne peut qu'être sujette à caution. Ainsi, les biens en retour ne constituent pas à ce stade et en l'état, une contrepartie certaine et justifiée du montant global de l'apport fait par la ville (en nature et en numéraire) sous forme de subvention. Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération

La validité des valorisations retenues par la ville et Citallios, à savoir la valorisation des biens fonciers cédés et celle des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord.

Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote.

En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.

2. En ce qui concerne plus précisément la 1ère tranche du projet, à savoir la construction d'un nouveau marché

Le projet s'inscrit à rebours des propositions annoncées de l'Agenda 21 et des propos de SAUVEGARDE des « poumons verts » ! Monsieur Le Maire est en incohérence totale entre ses actions et ses engagements !

En effet, il est aujourd'hui essentiel, et la ville prétend s'y engager dans sa présentation de l'Agenda 21, de maintenir des espaces verts en milieu urbain afin de sauvegarder des îlots de fraîcheur. Cette nécessité devient une obligation au travers des différents textes législatifs votés dans le cadre de la transition écologique et de l'aménagement urbain.

Or, la ville de L'Haÿ-les-Roses, en la personne de son maire, décide de supprimer un espace vert très important (le plus important de la ville avec le Square Allende, lui aussi gravement menacé et abstraction faite du Parc de la Roseraie qui, fort heureusement échappe à la volonté d'urbanisation maximale des autorités municipales, puisqu'il appartient au Conseil départemental !). On nous annonce un aménagement de la coulée verte, déjà largement engagé depuis de nombreuses années et dont on souligne qu'il s'agit d'une coulée, soit un espace linéaire d'une largeur réduite. On nous annonce aussi la plantation de quelques arbres, en remplacement d'arbres adultes et totalement développés ! A regarder de près les plans présentés, il s'agira tout au plus de quelques arbustes décoratifs.

Par ailleurs, le creusement d'un parking de deux niveaux à proximité immédiate de la Vanne, qui alimente en eau potable une partie non négligeable du sud de Paris, nécessitera des surcoûts extrêmement importants générés par un cuvelage qui devra être particulièrement étudié, réalisé et entretenu avec le plus grand soin. Outre les risques écologiques évidents, cette dépense ne paraît pas devoir se justifier, ce parking n'offrant en outre que la moitié des places actuelles. Les problèmes de stationnement se répercuteront sur les rues voisines déjà saturées.

Le projet vise à construire un marché énergivore et aux coûts d'entretien démesurés

Il est précisé que seul le restaurant sera chauffé et qu'il sera vraisemblablement raccordé au réseau de géothermie. C'est une intention louable mais bien insuffisante...

Si le marché lui-même n'est pas chauffé, cet argument ne vaut que pour la période froide ! Car, dès le printemps et jusqu'à l'automne inclus, un marché vitré sur toutes ses façades, et particulièrement sur les façades Sud, Est et Ouest, emmagasinera de la chaleur tout au long de la journée... et ne répondra pas aux obligations sanitaires et vétérinaires de maintien d'une température basse pour la bonne qualité des produits alimentaires proposés à la vente ! A moins de prévoir une climatisation suffisante pour rafraîchir l'air à l'intérieur de ce bâtiment... Ce qui est en contradiction totale avec les nécessaires économies d'énergie requises par la situation écologique. On ne peut tout à la fois préconiser des réhabilitations pour favoriser des économies d'énergie et construire un bâtiment qui sera nécessairement très énergivore.

Enfin, les coûts d'entretien et de mises aux normes successives n'ont pas été pris en considération. Les sommes que l'exploitant se serait engagé à investir chaque année sont ridiculement basses au regard des montants qui devront être engagés chaque année non seulement pour l'entretien courant mais également pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable.

Le projet est hors de proportion avec les besoins des habitants

Le projet n'est pas, comme le maire nous l'a « présenté » une sauvegarde de notre marché populaire et de ses commerçants mais avec une volonté affichée d'ouvrir le marché 4 jours par semaine UNE HALLE COMMERCIALE !

C' est un non sens économique : il suffit de faire son marché le jeudi matin pour constater le peu de chalands qui s'y rendent. Au demeurant, il y a quelques années, l'actuel marché fonctionnait également le mardi soir : devant la quasi-absence de clientèle, les commerçants en accord avec la municipalité, ont décidé de supprimer ce jour d'ouverture.

Même si le nombre d'habitants est appelé à évoluer, il n'a pas été pris en considération que la population ne travaille pas, dans sa grande majorité, à L'Haÿ-les-Roses mais se déplace pour aller travailler à Paris ou dans les villes voisines. Partant tôt le matin et rentrant tard le soir, ces habitants n'iront pas faire leurs courses dans la semaine ! Quant aux non-haÿsiens qui traversent la ville sur le chemin de leur travail, nul ne peut sérieusement penser qu'ils s'arrêteront en cours de route pour faire leurs courses, comme l'a laissé entendre Monsieur le Maire au cours d'une réunion publique ! Et qui plus est avec les difficultés d'accès au parking !

Au demeurant, il suffit de discuter avec les commerçants du marché pour comprendre qu'ils sont, dans leur grande majorité, opposés à ce projet et qu'ils pourront poursuivre leur activité dans de pareilles conditions, qui les obligeraient à abandonner d'autres marchés, pour un chiffre d'affaires dont ils imaginent bien qu'il sera très faible au moins 2 à 3 jours sur 4... En outre, les droits qu'on leur demande de verser engloberaient une bonne part de cet hypothétique chiffre d'affaires.

Les commerçants ne pourront pas, comme le suggère Monsieur Le Maire embaucher. Les commerçants, leurs employés ont aussi droit à des repos. Le code du travail ne leur permet pas de faire travailler plus de 45h/semaine. Il faut comptabiliser les heures de ventes, de préparations, d'achalandage, de nettoyage, de déplacements...

Je souhaite souligner un point extrêmement important qui concerne le risque financier (et pénal) très élevé que ce projet fait courir à la ville de L'Haÿ-les-Roses, prise en la personne de son maire.

Il semble en effet qu'une convention de superposition de domanialité ait été signée notamment entre la ville, l'EP territorial, et la société Eau de Paris, sur la superposition de domanialité sur l'emprise de la Vanne. Aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son futur parking (2 niveaux souterrains).

Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.

Or la Vanne est l'un des principaux contributeurs en eau potable de la Ville de Paris, son eau étant stockée au Réservoir de Montsouris - après traitement pour partie par le Réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Or, le réservoir de Montsouris alimente en eau toute la partie sud de la ville de Paris. En 2014, ce réservoir approvisionnait en eau 20 % des Parisiens, pour une capacité de stockage de représentant un peu plus du tiers théorique de la consommation quotidienne des habitants de Paris

Il est évident qu'une pollution, fortuite ou non, de l'une ou l'autre des rivières alimentant ce réservoir mettrait gravement en péril cette population, qui pourrait alors se retourner contre les fauteurs de pollution, en vertu du principe reconnu par les textes et la jurisprudence, selon lequel le pollueur doit assumer les conséquences financières et pénales engendrées par cette pollution (principe du "pollueur payeur").

Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur, disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain. Il encourt à titre personnel un risque pénal lourd, mais cela n'engage que lui-même, en sa personne exclusive.

Enfin, nous partageons complètement et faisons nôtres les observations présentées par l'association ALUDHAY que nous reprenons donc ci-dessous in extenso :

04/06/2019

04/06/2019

04/06/2019	<p>NON à la disparition du square Jouhaux !</p> <p>Le square est un poumon vert essentiel dans ce quartier largement pollué ! C'est un point de fraîcheur, planté d'arbres remarquables de haute tiges, abritant des écureuils roux (animaux protégés), des fouines, des geais, mésanges ... C'est la « pause » reliant le centre ville à la future gare et une place « de village » animée par les boulistes et tous les promeneurs. Un espace de calme, de « respiration » et de nature à préserver. Le marché peut être et doit être reconstruit à son emplacement actuel. Monsieur Le Maire dit le « site Locarno très pollué, irrespirable et bruyant dû à l'autoroute » (pour obtenir des subventions !) et de l'autre côté il veut logés des familles dans des appartements qui seront coincés entre le réservoir d'eau, avec vue sur les panneaux solaires, l'autoroute et les immeubles d'en face !!! INCOHERENT !!!!</p> <p>1. Une présentation tronquée du projet global</p> <p>Le projet Locarno constitue un projet global à réaliser en 2 tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère tranche : construction d'un marché couvert et d'un restaurant, avec parking souterrain de 120 places sur deux niveaux, sur l'actuel square Léon Jouhaux voué, par conséquent à disparaître - 2ème tranche : démolition de l'actuel marché, démolition et reconstruction de la bibliothèque (prévue pour environ 2.500 m² SDP), construction d'un programme de logements de plus de 20.000 m² SDP (soit près de 300 logements), sur l'emprise du marché actuel et de la bibliothèque <p>Nous regrettons que la consultation et les documents mis à disposition des citoyens concernent seulement la 1ère tranche, sans qu'aucune précision soit apportée sur l'ensemble de l'opération.</p> <p>Il n'y a pas de plan d'aménagement global de présenté ? !</p> <p>Cette présentation tronquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuit à la compréhension par les citoyens, de l'ensemble du projet qui a fait l'objet de l'accord entre la ville et son aménageur Citallios, - amène légitimement les citoyens à redouter que les autorités municipales ne souhaitent ainsi minimiser l'impact de cette opération de grande envergure, sur l'avenir du quartier, et au-delà, de la ville. <p>1. La Ville brade son Domaine</p> <p>En effet, il ressort des diverses délibérations prises précédemment par le conseil municipal et des présentations faites au cours de réunions publiques que les terrains propriété de la Ville (Square Léon Jouhaux et emprise de l'actuel marché, de son parking et de la bibliothèque) sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique qu'elle réponde à un intérêt pour la population l'haÿssienne ni qu'elle soit justifiée quant au montant des biens dont le retour est prévu au profit de la ville en compensation de cette subvention (la valorisation du marché et de la bibliothèque futurs paraît totalement sujette à caution et n'est validée par aucun service extérieur et impartial). La « visibilité » n'est pas un argument !</p> <p>Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet</p> <p>En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 300 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. Ces terrains, qu'il s'agisse du square Léon Jouhaux ou de l'emprise Locarno, constituent des terrains à bâtir inscrits dans une zone U au PLU et dotés de tous les réseaux. Au demeurant les deux phases du projet et le permis de construire d'ores et déjà à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. S'agissant d'un seul et même projet, peu importe qu'il soit réalisé en une ou plusieurs phases, la valorisation doit être faite en fonction de la totalité des constructions projetées.</p> <p>Un appauvrissement injustifié de la Ville</p> <p>La valeur de cession des terrains est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation de ces terrains implique une sur-estimation de l'apport en numéraire que la ville doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée.</p> <p>« Nul ne peut vendre à vil prix »...</p> <p>Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie effective présentant un intérêt général et public.</p>
04/06/2019	<p>En l'espèce, les équipements prévus en retour (marché et bibliothèque) peuvent éventuellement répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, sous réserve toutefois qu'il n'existe aucune autre solution moins onéreuse pour la ville. Or s'il est indéniable que le marché actuel soit vétuste, il existait vraisemblablement des alternatives beaucoup moins coûteuses mais il apparaît clairement que la ville n'a procédé à aucune étude de ce type. Elle n'en a, en tout état de cause, présenté aucune à la population l'haÿssienne et aux élus. Il en est de même pour la bibliothèque : aucune solution alternative de rénovation de la bibliothèque actuelle n'a été présentée.</p> <p>En outre, la valorisation des équipements en retour a été établie par la ville et son aménageur sans aucune validation par un organisme extérieur et impartial, de telle sorte que cette valorisation ne peut qu'être sujette à caution.</p> <p>Ainsi, les biens en retour ne constituent pas à ce stade et en l'état, une contrepartie certaine et justifiée du montant global de l'apport fait par la ville (en nature et en numéraire) sous forme de subvention.</p> <p>Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération</p> <p>La validité des valorisations retenues par la ville et Citallios, à savoir la valorisation des biens fonciers cédés et celle des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord.</p> <p>Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote.</p> <p>En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.</p> <p>2. En ce qui concerne plus précisément la 1ère tranche du projet, à savoir la construction d'un nouveau marché</p> <p>Le projet s'inscrit à rebours des propositions annoncées de l'Agenda 21 et des propos de SAUVEGARDE des « poumons verts » ! Monsieur Le Maire est en incohérence totale entre ses actions et ses engagements !</p> <p>En effet, il est aujourd'hui essentiel, et la ville prétend s'y engager dans sa présentation de l'Agenda 21, de maintenir des espaces verts en milieu urbain afin de sauvegarder des îlots de fraîcheur. Cette nécessité devient une obligation au travers des différents textes législatifs votés dans le cadre de la transition écologique et de l'aménagement urbain.</p> <p>Or, la ville de L'Haÿ-les-Roses, en la personne de son maire, décide de supprimer un espace vert très important (le plus important de la ville avec le Square Allende, lui aussi gravement menacé et abstraction faite du Parc de la Roseraie qui, fort heureusement échappe à la volonté d'urbanisation maximale des autorités municipales, puisqu'il appartient au Conseil départemental !). On nous annonce un aménagement de la coulée verte, déjà largement engagé depuis de nombreuses années et dont on souligne qu'il s'agit d'une coulée, soit un espace linéaire d'une largeur réduite. On nous annonce aussi la plantation de quelques arbres, en remplacement d'arbres adultes et totalement développés ! A regarder de près les plans présentés, il s'agira tout au plus de quelques arbustes décoratifs.</p> <p>Par ailleurs, le creusement d'un parking de deux niveaux à proximité immédiate de la Vanne, qui alimente en eau potable une partie non négligeable du sud de Paris, nécessitera des surcoûts extrêmement importants générés par un cuvelage qui devra être particulièrement étudié, réalisé et entretenu avec le plus grand soin. Outre les risques écologiques évidents, cette dépense ne paraît pas devoir se justifier, ce parking n'offrant en outre que la moitié des places actuelles. Les problèmes de stationnement se répercuteront sur les rues voisines déjà saturées.</p> <p>Le projet vise à construire un marché énérgivore et aux coûts d'entretien démesurés</p> <p>Il est précisé que seul le restaurant sera chauffé et qu'il sera vraisemblablement raccordé au réseau de géothermie. C'est une intention louable mais bien insuffisante...</p> <p>Si le marché lui-même n'est pas chauffé, cet argument ne vaut que pour la période froide ! Car, dès le printemps et jusqu'à l'automne inclus, un marché vitré sur toutes ses façades, et particulièrement sur les façades Sud, Est et Ouest, emmagasiner de la chaleur tout au long de la journée... et ne répondra pas aux obligations sanitaires et vétérinaires de maintien d'une température basse pour la bonne qualité des produits alimentaires proposés à la vente ! A moins de prévoir une climatisation suffisante pour rafraîchir l'air à l'intérieur de ce bâtiment... Ce qui est en contradiction totale avec les nécessaires économies d'énergie requises par la situation écologique. On ne peut tout à la fois préconiser des réhabilitations pour favoriser des économies d'énergie et construire un bâtiment qui sera nécessairement très énérgivore.</p> <p>Enfin, les coûts d'entretien et de mises aux normes successives n'ont pas été pris en considération. Les sommes que l'exploitant se serait engagé à investir chaque année sont ridiculement basses au regard des montants qui devront être engagés chaque année non seulement pour l'entretien courant mais également pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable.</p> <p>Le projet est hors de proportion avec les besoins des habitants</p> <p>Le projet n'est pas, comme le maire nous l'a « présenté » une sauvegarde du notre marché populaire et de ses commerçants mais avec une volonté affichée d'ouvrir le marché 4 jours par semaine UNE HALLE COMMERCIALE !</p> <p>C'est un non sens économique : il suffit de faire son marché le jeudi matin pour constater le peu de chalands qui s'y rendent. Au demeurant, il y a quelques années, l'actuel marché fonctionnait également le mardi soir : devant la quasi-absence de clientèle, les commerçants en accord avec la municipalité, ont décidé de supprimer ce jour d'ouverture.</p> <p>Même si le nombre d'habitants est appelé à évoluer, il n'a pas été pris en considération que la population ne travaille pas, dans sa grande majorité, à L'Haÿ-les-Roses mais se déplace pour aller travailler à Paris ou dans les villes voisines. Partant tôt le matin et rentrant tard le soir, ces habitants n'iront pas faire leurs courses dans la semaine ! Quant aux non-l'haÿssiens qui traversent la ville sur le chemin de leur travail, nul ne peut sérieusement penser qu'ils s'arrêteront en cours de route pour faire leurs courses, comme l'a laissé entendre Monsieur Le Maire au cours d'une réunion publique ! Et qui plus est avec les difficultés d'accès au parking !</p> <p>Au demeurant, il suffit de discuter avec les commerçants du marché pour comprendre qu'ils sont, dans leur grande majorité, opposés à ce projet et qu'ils pourront poursuivre leur activité dans de pareilles conditions, qui les obligeront à abandonner d'autres marchés, pour un chiffre d'affaires dont ils imaginent bien qu'il sera très faible au moins 2 à 3 jours sur 4... En outre, les droits qu'on leur demande de verser engloutiraient une bonne part de cet hypothétique chiffre d'affaires.</p> <p>Les commerçants ne pourront pas, comme le suggère Monsieur Le Maire embaucher. Les commerçants, leurs employés ont aussi droit à des repos. Le code du travail ne leur permet pas de faire travailler plus de 45h/semaine. Il faut comptabiliser les heures de ventes, de préparations, d'achalandage, de nettoyage, de déplacements....</p>

Je souhaite souligner un point extrêmement important qui concerne le risque financier (et pénal) très élevé que ce projet fait courir à la ville de L'Haÿ-les-Roses, prise en la personne de son maire.

Il semble en effet qu'une convention de superposition de domanialité ait été signée notamment entre la ville, l'EP territorial, et la société Eaux de Paris, sur la superposition de domanialité sur l'emprise de la Vanne. Aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son futur parking (2 niveaux souterrains).

Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.

Or la Vanne est l'un des principaux contributeurs en eau potable de la Ville de Paris, son eau étant stockée au Réservoir de Montsouris - après traitement pour partie par le Réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Or, le réservoir de Montsouris alimente en eau toute la partie sud de la ville de Paris. En 2014, ce réservoir approvisionnait en eau 20 % des Parisiens, pour une capacité de stockage de représentant un peu plus du tiers théorique de la consommation quotidienne des habitants de Paris

Il est évident qu'une pollution, fortuite ou non, de l'une ou l'autre des rivières alimentant ce réservoir mettrait gravement en péril cette population, qui pourrait alors se retourner contre les fauteurs de pollution, en vertu du principe reconnu par les textes et la jurisprudence, selon lequel le pollueur doit assumer les conséquences financières et pénales engendrées par cette pollution (principe du "pollueur payeur").

Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur, disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain. Il encourt à titre personnel un risque pénal lourd, mais cela n'engage que lui-même, en sa personne exclusive.

Enfin, nous partageons complètement et faisons nôtres les observations présentées par l'association ALUDHAY que nous reprenons donc ci-dessous in extenso :

NON à la disparition du square Jouhaux !

Le square est un poumon vert essentiel dans ce quartier largement pollué ! C'est un point de fraîcheur, planté d'arbres remarquables de haute tiges, abritant des écureuils roux (animaux protégés), des fouines, des geais, mésanges ... C'est la « pause » reliant le centre ville à la future gare et une place « de village » animée par les boulistes et tous les promeneurs. Un espace de calme, de « respiration » et de nature à préserver. Le marché peut être et doit être reconstruit à son emplacement actuel. Monsieur Le Maire dit le « site Locarno très pollué, irrespirable et bruyant dû à l'autoroute » (pour obtenir des subventions !) et de l'autre côté il veut logés des familles dans des appartements qui seront coincés entre le réservoir d'eau, avec vue sur les panneaux solaires, l'autoroute et les immeubles d'en face !!! INCOHERENT !!!!

1. Une présentation tronquée du projet global

Le projet Locarno constitue un projet global à réaliser en 2 tranches :

- 1ère tranche : construction d'un marché couvert et d'un restaurant, avec parking souterrain de 120 places sur deux niveaux, sur l'actuel square Léon Jouhaux voué, par conséquent à disparaître
- 2ème tranche : démolition de l'actuel marché, démolition et reconstruction de la bibliothèque (prévue pour environ 2.500 m² SDP), construction d'un programme de logements de plus de 20.000 m² SDP (soit près de 300 logements), sur l'emprise du marché actuel et de la bibliothèque

Nous regrettons que la consultation et les documents mis à disposition des citoyens concernent seulement la 1ère tranche, sans qu'aucune précision soit apportée sur l'ensemble de l'opération.

Il n'y a pas de plan d'aménagement global de présenté ? !

Cette présentation tronquée

- nuit à la compréhension par les citoyens, de l'ensemble du projet qui a fait l'objet de l'accord entre la ville et son aménageur Citallios,
- amène légitimement les citoyens à redouter que les autorités municipales ne souhaitent ainsi minimiser l'impact de cette opération de grande envergure, sur l'avenir du quartier, et au-delà, de la ville.

1. La Ville brade son Domaine

En effet, il ressort des diverses délibérations prises précédemment par le conseil municipal et des présentations faites au cours de réunions publiques que les terrains propriété de la Ville (Square Léon Jouhaux et emprise de l'actuel marché, de son parking et de la bibliothèque) sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique qu'elle réponde à un intérêt pour la population l'haÿssienne ni qu'elle soit justifiée quant au montant des biens dont le retour est prévu au profit de la ville en compensation de cette subvention (la valorisation du marché et de la bibliothèque futurs paraît totalement sujette à caution et n'est validée par aucun service extérieur et impartial). La « visibilité » n'est pas un argument !

Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet

En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 300 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. Ces terrains, qu'il s'agisse du square Léon Jouhaux ou de l'emprise Locarno, constituent des terrains à bâtir inscrits dans une zone U au PLU et dotés de tous les réseaux. Au demeurant les deux phases du projet et le permis de construire d'ores et déjà à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. S'agissant d'un seul et même projet, peu importe qu'il soit réalisé en une ou plusieurs phases, la valorisation doit être faite en fonction de la totalité des constructions projetées.

Un appauvrissement injustifié de la Ville

La valeur de cession des terrains est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation de ces terrains implique une sur-estimation de l'apport en numéraire que la ville doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée.

« Nul ne peut vendre à vil prix »...

Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie effective présentant un intérêt général et public.

En l'espèce, les équipements prévus en retour (marché et bibliothèque) peuvent éventuellement répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, sous réserve toutefois qu'il n'existe aucune autre solution moins onéreuse pour la ville. Or s'il est indéniable que le marché actuel soit vétuste, il existait vraisemblablement des alternatives beaucoup moins coûteuses mais il apparaît clairement que la ville n'a procédé à aucune étude de ce type. Elle n'en a, en tout état de cause, présenté aucune à la population l'haÿssienne et aux élus. Il en est de même pour la bibliothèque : aucune solution alternative de rénovation de la bibliothèque actuelle n'a été présentée.

En outre, la valorisation des équipements en retour a été établie par la ville et son aménageur sans aucune validation par un organisme extérieur et impartial, de telle sorte que cette valorisation ne peut qu'être sujette à caution.

Ainsi, les biens en retour ne constituent pas à ce stade et en l'état, une contrepartie certaine et justifiée du montant global de l'apport fait par la ville (en nature et en numéraire) sous forme de subvention.

180+pj		<p>Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération</p> <p>La validité des valorisations retenues par la ville et Citallios, à savoir la valorisation des biens fonciers cédés et celle des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord.</p> <p>Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote.</p> <p>En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.</p> <p>2. En ce qui concerne plus précisément la 1ère tranche du projet, à savoir la construction d'un nouveau marché</p> <p>Le projet s'inscrit à rebours des propositions annoncées de l'Agenda 21 et des propos de SAUVEGARDE des « poumons verts » ! Monsieur Le Maire est en incohérence totale entre ses actions et ses engagements !</p> <p>En effet, il est aujourd'hui essentiel, et la ville prétend s'y engager dans sa présentation de l'Agenda 21, de maintenir des espaces verts en milieu urbain afin de sauvegarder des îlots de fraîcheur. Cette nécessité devient une obligation au travers des différents textes législatifs votés dans le cadre de la transition écologique et de l'aménagement urbain.</p> <p>Or, la ville de L'Haÿ-les-Roses, en la personne de son maire, décide de supprimer un espace vert très important (le plus important de la ville avec le Square Allende, lui aussi gravement menacé et abstraction faite du Parc de la Roseraie qui, fort heureusement échappe à la volonté d'urbanisation maximale des autorités municipales, puisqu'il appartient au Conseil départemental !). On nous annonce un aménagement de la coulée verte, déjà largement engagé depuis de nombreuses années et dont on souligne qu'il s'agit d'une coulée, soit un espace linéaire d'une largeur réduite. On nous annonce aussi la plantation de quelques arbres, en remplacement d'arbres adultes et totalement développés ! A regarder de près les plans présentés, il s'agit tout au plus de quelques arbustes décoratifs.</p> <p>Par ailleurs, le creusement d'un parking de deux niveaux à proximité immédiate de la Vanne, qui alimente en eau potable une partie non négligeable du sud de Paris, nécessitera des surcoûts extrêmement importants générés par un cuvelage qui devra être particulièrement étudié, réalisé et entretenu avec le plus grand soin. Outre les risques écologiques évidents, cette dépense ne paraît pas devoir se justifier, ce parking n'offrant en outre que la moitié des places actuelles. Les problèmes de stationnement se répercuteront sur les rues voisines déjà saturées.</p> <p>Le projet vise à construire un marché énergivore et aux coûts d'entretien démesurés</p> <p>Il est précisé que seul le restaurant sera chauffé et qu'il sera vraisemblablement raccordé au réseau de géothermie. C'est une intention louable mais bien insuffisante...</p> <p>Si le marché lui-même n'est pas chauffé, cet argument ne vaut que pour la période froide ! Car, dès le printemps et jusqu'à l'automne inclus, un marché vitré sur toutes ses façades, et particulièrement sur les façades Sud, Est et Ouest, emmagasiner de la chaleur tout au long de la journée... et ne répondra pas aux obligations sanitaires et vétérinaires de maintien d'une température basse pour la bonne qualité des produits alimentaires proposés à la vente ! A moins de prévoir une climatisation suffisante pour rafraîchir l'air à l'intérieur de ce bâtiment... Ce qui est en contradiction totale avec les nécessaires économies d'énergie requises par la situation écologique. On ne peut tout à la fois préconiser des réhabilitations pour favoriser des économies d'énergie et construire un bâtiment qui sera nécessairement très énergivore.</p> <p>Enfin, les coûts d'entretien et de mises aux normes successives n'ont pas été pris en considération. Les sommes que l'exploitant se serait engagé à investir chaque année sont ridiculement basses au regard des montants qui devront être engagés chaque année non seulement pour l'entretien courant mais également pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable.</p> <p>Le projet est hors de proportion avec les besoins des habitants</p> <p>Le projet n'est pas, comme le maire nous l'a « présenté » une sauvegarde de notre marché populaire et de ses commerçants mais avec une volonté affichée d'ouvrir le marché 4 jours par semaine UNE HALLE COMMERCIALE !</p> <p>C'est un non sens économique : il suffit de faire son marché le jeudi matin pour constater le peu de chalands qui s'y rendent. Au demeurant, il y a quelques années, l'actuel marché fonctionnait également le mardi soir : devant la quasi-absence de clientèle, les commerçants en accord avec la municipalité, ont décidé de supprimer ce jour d'ouverture.</p> <p>Même si le nombre d'habitants est appelé à évoluer, il n'a pas été pris en considération que la population ne travaille pas, dans sa grande majorité, à L'Haÿ-les-Roses mais se déplace pour aller travailler à Paris ou dans les villes voisines. Partant tôt le matin et rentrant tard le soir, ces habitants n'iront pas faire leurs courses dans la semaine ! Quant aux non-l'haÿssiens qui traversent la ville sur le chemin de leur travail, nul ne peut sérieusement penser qu'ils s'arrêteront en cours de route pour faire leurs courses, comme l'a laissé entendre Monsieur le Maire au cours d'une réunion publique ! Et qui plus est avec les difficultés d'accès au parking !</p> <p>Au demeurant, il suffit de discuter avec les commerçants du marché pour comprendre qu'ils sont, dans leur grande majorité, opposés à ce projet et qu'ils pourront poursuivre leur activité dans de pareilles conditions, qui les obligeraient à abandonner d'autres marchés, pour un chiffre d'affaires dont ils imaginent bien qu'il sera très faible au moins 2 à 3 jours sur 4... En outre, les droits qu'on leur demande de verser engloberaient une bonne part de cet hypothétique chiffre d'affaires.</p> <p>Les commerçants ne pourront pas, comme le suggère Monsieur Le Maire embaucher. Les commerçants, leurs employés ont aussi droit à des repos. Le code du travail ne leur permet pas de faire travailler plus de 45h/semaine. Il faut comptabiliser les heures de ventes, de préparations, d'achalandage, de nettoyage, de déplacements....</p> <p>Je souhaite souligner un point extrêmement important qui concerne le risque financier (et pénal) très élevé que ce projet fait courir à la ville de L'Haÿ-les-Roses, prise en la personne de son maire.</p> <p>Il semble en effet qu'une convention de superposition de domanialité ait été signée notamment entre la ville, l'EP territorial, et la société Eaux de Paris, sur la superposition de domanialité sur l'emprise de la Vanne. Aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son futur parking (2 niveaux souterrains).</p> <p>Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.</p> <p>Or la Vanne est l'un des principaux contributeurs en eau potable de la Ville de Paris, son eau étant stockée au Réservoir de Montsouris - après traitement pour partie par le Réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Or, le réservoir de Montsouris alimente en eau toute la partie sud de la ville de Paris. En 2014, ce réservoir approvisionnait en eau 20 % des Parisiens, pour une capacité de stockage de représentant un peu plus du tiers théorique de la consommation quotidienne des habitants de Paris</p> <p>Il est évident qu'une pollution, fortuite ou non, de l'une ou l'autre des rivières alimentant ce réservoir mettrait gravement en péril cette population, qui pourrait alors se retourner contre les fauteurs de pollution, en vertu du principe reconnu par les textes et la jurisprudence, selon lequel le pollueur doit assumer les conséquences financières et pénales engendrées par cette pollution (principe du "pollueur payeur").</p> <p>Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur, disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain. Il encourt à titre personnel un risque pénal lourd, mais cela n'engage que lui-même, en sa personne exclusive.</p> <p>Enfin, nous partageons complètement et faisons nôtres les observations présentées par l'association ALUDHAY que nous reprenons donc ci-dessous in extenso :</p>
181	04/06/2019	<p>ON NE COMPREND PAS !</p> <p>Comment peut-on être contre le projet de construction de la nouvelle halle du marché ? A ce jour les 2 marchés de L'Haÿ se meurent.</p> <p>Celui du Petit Robinson est de moins en moins fréquenté par les clients et de ce fait par les commerçants. Quant au marché Locarno, celui du dimanche est toujours un grand marché, mais celui du jeudi perd de plus en plus de son intérêt .</p> <p>Et pourtant : _ La population croît</p> <p>_ Les marchés sont de plus en plus fréquentés et appréciés, car ils apportent aux chalands un grand choix visuel de produits alliant qualité, fraîcheur, savoir faire et conseils des fabricants</p> <p>_ C'est aussi un lieu de rencontres et de convivialité reconnu.</p> <p>Alors : Les L'Haÿssiens vont chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent plus au marché Locarno.</p> <p>Ils se dirigent vers Antony, Bourg la Reine, Cachan etc... et ce , malgré des difficultés énormes de stationnement.</p> <p>C'est pourquoi, il faut leur redonner l'envie de reprendre le chemin du marché Locarno</p> <p>en le déplaçant plutôt qu'en le rénovant Ainsi il se repositionnera plus près des quelques commerces qui résistent dans le cœur de ville.</p> <p>Donc on ne comprend pas: comment on peut être opposé à ce projet qui ne peut qu'être bénéfique à notre ville. E t qui s'inscrit dans le prolongement du renouveau de L'HAY LES ROSES .</p> <p>Les opposants ne sont sans doute pas des habitués du marché, ou alors il ne viennent dans ce lieu que sur l'espace extérieur (pas en très bon état) pour distribuer des tracts.</p> <p>ALORS OUI POUR LE NOUVEAU MARCHÉ LOCARNO</p> <p>& BRAVO A CETTE MUNICIPALITE QUI OSE.</p>

NON à la disparition du square Jouhaux !

Le square est un poumon vert essentiel dans ce quartier largement pollué ! C'est un point de fraîcheur, planté d'arbres remarquables de haute tiges, abritant des écrevilles roux (animaux protégés), des fouines, des geais, mésanges ... C'est la « pause » reliant le centre ville à la future gare et une place « de village » animée par les boulistes et tous les promeneurs. Un espace de calme, de « respiration » et de nature à préserver. Le marché peut être et doit être reconstruit à son emplacement actuel. Monsieur Le Maire dit le « site Locarno très pollué, irrespirable et bruyant dû à l'autoroute » (pour obtenir des subventions !) et de l'autre côté il veut logés des familles dans des appartements qui seront coincés entre le réservoir d'eau, avec vue sur les panneaux solaires, l'autoroute et les immeubles d'en face !!! INCOHERENT !!!!

1. Une présentation tronquée du projet global

Le projet Locarno constitue un projet global à réaliser en 2 tranches :

- 1ère tranche : construction d'un marché couvert et d'un restaurant, avec parking souterrain de 120 places sur deux niveaux, sur l'actuel square Léon Jouhaux voué, par conséquent à disparaître
- 2ème tranche : démolition de l'actuel marché, démolition et reconstruction de la bibliothèque (prévue pour environ 2.500 m² SDP), construction d'un programme de logements de plus de 20.000 m² SDP (soit près de 300 logements), sur l'emprise du marché actuel et de la bibliothèque

Nous regrettons que la consultation et les documents mis à disposition des citoyens concernent seulement la 1ère tranche, sans qu'aucune précision soit apportée sur l'ensemble de l'opération.

Il n'y a pas de plan d'aménagement global de présenté ? !

Cette présentation tronquée

- nuit à la compréhension par les citoyens, de l'ensemble du projet qui a fait l'objet de l'accord entre la ville et son aménageur Citallios,
- amène légitimement les citoyens à redouter que les autorités municipales ne souhaitent ainsi minimiser l'impact de cette opération de grande envergure, sur l'avenir du quartier, et au-delà, de la ville.

1. La Ville brade son Domaine

En effet, il ressort des diverses délibérations prises précédemment par le conseil municipal et des présentations faites au cours de réunions publiques que les terrains propriété de la Ville (Square Léon Jouhaux et emprise de l'actuel marché, de son parking et de la bibliothèque) sont cédés à l'aménageur pour un prix ridiculement bas accompagnés d'une subvention en numéraire particulièrement élevée, pour une contrepartie dont rien n'indique qu'elle réponde à un intérêt pour la population l'haÿssienne ni qu'elle soit justifiée quant au montant des biens dont le retour est prévu au profit de la ville en compensation de cette subvention (la valorisation du marché et de la bibliothèque futurs paraît totalement sujette à caution et n'est validée par aucun service extérieur et impartial). La « visibilité » n'est pas un argument !

Le prix du foncier est extrêmement bas par rapport au marché et au projet

En effet, le prix unitaire au m² est de l'ordre de 300 € (voire inférieur). Or, nous sommes dans une zone urbaine où la pression foncière est très élevée... et un terrain vaut pour ce que l'on peut construire dessus. Ces terrains, qu'il s'agisse du square Léon Jouhaux ou de l'emprise Locarno, constituent des terrains à bâtir inscrits dans une zone U au PLU et dotés de tous les réseaux. Au demeurant les deux phases du projet et le permis de construire d'ores et déjà à l'étude font ressortir une constructibilité très importante, à partir de laquelle doit être valorisé le terrain d'assiette. S'agissant d'un seul et même projet, peu importe qu'il soit réalisé en une ou plusieurs phases, la valorisation doit être faite en fonction de la totalité des constructions projetées.

Un appauvrissement injustifié de la Ville

La valeur de cession des terrains est manifestement très sous-estimée et entraîne corrélativement un appauvrissement injustifié de la Ville, tant au regard de son patrimoine foncier (qu'elle brade), qu'au regard de ses fonds propres (qu'elle gaspille), puisque la sous-évaluation de ces terrains implique une sur-estimation de l'apport en numéraire que la ville doit faire afin d'honorer l'apport total auquel elle s'est engagée.

« Nul ne peut vendre à vil prix »...

Cet axiome fondamental de notre droit s'applique également au patrimoine public, puisque le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'Etat ont maintes fois rappelé qu'une personne publique ne peut céder ses biens en-dessous de leur valeur vénale sans justifier que cette cession est assortie d'une contrepartie effective présentant un intérêt général et public.

En l'espèce, les équipements prévus en retour (marché et bibliothèque) peuvent éventuellement répondre à cette nécessité d'intérêt général et public, sous réserve toutefois qu'il n'existe aucune autre solution moins onéreuse pour la ville. Or s'il est indéniable que le marché actuel soit vétuste, il existait vraisemblablement des alternatives beaucoup moins coûteuses mais il apparaît clairement que la ville n'a procédé à aucune étude de ce type. Elle n'en a, en tout état de cause, présenté aucune à la population l'haÿssienne et aux élus. Il en est de même pour la bibliothèque : aucune solution alternative de rénovation de la bibliothèque actuelle n'a été présentée.

En outre, la valorisation des équipements en retour a été établie par la ville et son aménageur sans aucune validation par un organisme extérieur et impartial, de telle sorte que cette valorisation ne peut qu'être sujette à caution.

Ainsi, les biens en retour ne constituent pas à ce stade et en l'état, une contrepartie certaine et justifiée du montant global de l'apport fait par la ville (en nature et en numéraire) sous forme de subvention.

Il n'a pas été demandé un avis du Domaine préalablement à cette opération

La validité des valorisations retenues par la ville et Citallios, à savoir la valorisation des biens fonciers cédés et celle des biens à recevoir en contrepartie aurait dû être établie par les services du Domaine, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas à la lecture des différents documents et délibérations. Or, la Ville comme l'aménageur (dont le capital est essentiellement détenu par des personnes publiques) sont tenus de solliciter un tel avis préalablement à la conclusion de tout accord.

Au demeurant, le non-respect d'une formalité substantielle comme l'est l'avis domanial dans une pareille espèce, est de nature à priver de légalité la décision prise par l'autorité délibérante municipale qui n'a pas été à même de juger de l'ensemble des tenants et aboutissants du projet proposé à son vote.

En l'absence de cet avis impartial, les citoyens et contribuables de L'Haÿ-les-Roses se posent légitimement de nombreuses questions sur le bien-fondé de cet apport et de son montant, ainsi que sur les valeurs retenues par la Ville et son aménageur. En effet, les finances municipales, et subséquemment, les impôts mis à la charge des citoyens, en seront fortement et durablement impactés.

2. En ce qui concerne plus précisément la 1ère tranche du projet, à savoir la construction d'un nouveau marché

Le projet s'inscrit à rebours des propositions annoncées de l'Agenda 21 et des propos de SAUVEGARDE des « poumons verts » ! Monsieur Le Maire est en incohérence totale entre ses actions et ses engagements !

En effet, il est aujourd'hui essentiel, et la ville prétend s'y engager dans sa présentation de l'Agenda 21, de maintenir des espaces verts en milieu urbain afin de sauvegarder des îlots de fraîcheur. Cette nécessité devient une obligation au travers des différents textes législatifs votés dans le cadre de la transition écologique et de l'aménagement urbain.

Or, la ville de L'Haÿ-les-Roses, en la personne de son maire, décide de supprimer un espace vert très important (le plus important de la ville avec le Square Allende, lui aussi gravement menacé et abstraction faite du Parc de la Roseraie qui, fort heureusement échappe à la volonté d'urbanisation maximale des autorités municipales, puisqu'il appartient au Conseil départemental !). On nous annonce un aménagement de la coulée verte, déjà largement engagé depuis de nombreuses années et dont on souligne qu'il s'agit d'une coulée, soit un espace linéaire d'une largeur réduite. On nous annonce aussi la plantation de quelques arbres, en remplacement d'arbres adultes et totalement développés ! A regarder de près les plans présentés, il s'agira tout au plus de quelques arbustes décoratifs.

Par ailleurs, le creusement d'un parking de deux niveaux à proximité immédiate de la Vanne, qui alimente en eau potable une partie non négligeable du sud de Paris, nécessitera des surcoûts extrêmement importants générés par un cuvelage qui devra être particulièrement étudié, réalisé et entretenu avec le plus grand soin. Outre les risques écologiques évidents, cette dépense ne paraît pas devoir se justifier, ce parking n'offrant en outre que la moitié des places actuelles. Les problèmes de stationnement se répercuteront sur les rues voisines déjà saturées.

Le projet vise à construire un marché énérgivore et aux coûts d'entretien démesurés

Il est précisé que seul le restaurant sera chauffé et qu'il sera vraisemblablement raccordé au réseau de géothermie. C'est une intention louable mais bien insuffisante...

Si le marché lui-même n'est pas chauffé, cet argument ne vaut que pour la période froide ! Car, dès le printemps et jusqu'à l'automne inclus, un marché vitré sur toutes ses façades, et particulièrement sur les façades Sud, Est et Ouest, emmagasinera de la chaleur tout au long de la journée... et ne répondra pas aux obligations sanitaires et vétérinaires de maintien d'une température basse pour la bonne qualité des produits alimentaires proposés à la vente ! A moins de prévoir une climatisation suffisante pour rafraîchir l'air à l'intérieur de ce bâtiment... Ce qui est en contradiction totale avec les nécessaires économies d'énergie requises par la situation écologique. On ne peut tout à la fois préconiser des réhabilitations pour favoriser des économies d'énergie et construire un bâtiment qui sera nécessairement très énérgivore.

Enfin, les coûts d'entretien et de mises aux normes successives n'ont pas été pris en considération. Les sommes que l'exploitant se serait engagé à investir chaque année sont ridiculement basses au regard des montants qui devront être engagés chaque année non seulement pour l'entretien courant mais également pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable.

égaleme nt pour les réparations inévitables de tous bâtiments. Il est à craindre que ces coûts soient donc à la charge de la ville, via les impôts de chaque contribuable.

Le projet est hors de proportion avec les besoins des habitants

Le projet n'est pas, comme le maire nous l'a « présenté » une sauvegarde du notre marché populaire et de ses commerçants mais avec une volonté affichée d'ouvrir le marché 4 jours par semaine UNE HALLE COMMERCIALE !

C' est un non sens économique : il suffit de faire son marché le jeudi matin pour constater le peu de chalands qui s'y rendent. Au demeurant, il y a quelques années, l'actuel marché fonctionnait également le mardi soir : devant la quasi-absence de clientèle, les commerçants en accord avec la municipalité, ont décidé de supprimer ce jour d'ouverture.

Même si le nombre d'habitants est appelé à évoluer, il n'a pas été pris en considération que la population ne travaille pas, dans sa grande majorité, à L'Haÿ-les-Roses mais se déplace pour aller travailler à Paris ou dans les villes voisines. Partant tôt le matin et rentrant tard le soir, ces habitants n'iront pas faire leurs courses dans la semaine ! Quant aux non-l'haÿssiens qui traversent la ville sur le chemin de leur travail, nul ne peut sérieusement penser qu'ils s'arrêteront en cours de route pour faire leurs courses, comme l'a laissé entendre Monsieur le Maire au cours d'une réunion publique ! Et qui plus est avec les difficultés d'accès au parking !

Au demeurant, il suffit de discuter avec les commerçants du marché pour comprendre qu'ils sont, dans leur grande majorité, opposés à ce projet et qu'ils pourront poursuivre leur activité dans de pareilles conditions, qui les obligeraient à abandonner d'autres marchés, pour un chiffre d'affaires dont ils imaginent bien qu'il sera très faible au moins 2 à 3 jours sur 4... En outre, les droits qu'on leur demande de verser engloutiraient une bonne part de cet hypothétique chiffre d'affaires.

Les commerçants ne pourront pas, comme le suggère Monsieur Le Maire embaucher. Les commerçants, leurs employés ont aussi droit à des repos. Le code du travail ne permet pas de faire travailler plus de 45h/semaine. Il faut comptabiliser les heures de ventes, de préparations, d'achalandage, de nettoyage, de déplacements....

Je souhaite souligner un point extrêmement important qui concerne le risque financier (et pénal) très élevé que ce projet fait courir à la ville de L'Haÿ-les-Roses, prise en la personne de son maire.

Il semble en effet qu'une convention de superposition de domanialité ait été signée notamment entre la ville, l'EP territorial, et la société Eaux de Paris, sur la superposition de domanialité sur l'emprise de la Vanne. Aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son futur parking (2 niveaux souterrains).

Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.

Or la Vanne est l'un des principaux contributeurs en eau potable de la Ville de Paris, son eau étant stockée au Réservoir de Montsouris - après traitement pour partie par le Réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Or, le réservoir de Montsouris alimente en eau toute la partie sud de la ville de Paris. En 2014, ce réservoir approvisionnait en eau 20 % des Parisiens, pour une capacité de stockage de représentant un peu plus du tiers théorique de la consommation quotidienne des habitants de Paris

Il est évident qu'une pollution, fortuite ou non, de l'une ou l'autre des rivières alimentant ce réservoir mettrait gravement en péril cette population, qui pourrait alors se retourner contre les fauteurs de pollution, en vertu du principe reconnu par les textes et la jurisprudence, selon lequel le pollueur doit assumer les conséquences financières et pénales engendrées par cette pollution (principe du "pollueur payeur").

Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur, disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain. Il encourt à titre personnel un risque pénal lourd, mais cela n'engage que lui-même, en sa personne exclusive.

Enfin, nous partageons complètement et faisons nôtres les observations présentées par l'association ALUDHAY que nous re prenons donc ci-dessous in extenso :

Monsieur le Maire,

Vous organisez par voie électronique la participation du public sur le projet d'aménagement du secteur «Locarno» dans lequel s'inscrit la construction d'une Halle de marché et l'aménagement de ses abords, Place Léon Jouhaux, et pour laquelle une demande de permis de construire relative à cette composante du projet d'aménagement a été déposée le 21 décembre 2018 par la SAEM CITALLIOS. La clôture de cette participation étant fixée au 4 juin 2019 inclus, veuillez trouver ci-dessous notre participation ce jour mardi 4 juin 2019.

A la lecture des documents consultables sur le site de la mairie, nous saluons l'objectif que s'est fixé la commune de L'Haÿ-les-Roses de « redynamiser et valoriser le secteur Locarno ». Tel qu'exprimé en page 5 de l'étude CITALLIOS « Résumé non technique de l'étude d'impact », le projet d'aménagement du secteur Locarno vise notamment à « [...] faire le lien entre l'Est de la ville, les quartiers LALLIER-HOCHART qui sont en cours de transformation avec l'arrivée de la future station de la ligne 14 à échéance 2024, et l'Ouest avec le centre-ville. » Ma femme et moi, nous partageons et soutenons pleinement le souhait exprimé par la mairie d'établir un lien entre le centre-ville à l'Ouest (église, roseraie, projet cœur de ville) et la nouvelle gare du Grand Paris Express (GPE) située plus à l'Est.

Toutefois, nous n'approuvons pas la solution telle qu'elle est préconisée dans la version du projet soumise à la consultation publique.

Notre position repose notamment sur les éléments de réflexion suivants :

- Cette solution nous apparaît coûteuse à la fois sur un plan financier, technique (proximité de l'aqueduc historique qui rendront les travaux plus complexes), environnemental (réduction de zone végétalisée) et sociétal (suppression d'un lieu de vie et de rencontre) ;
- Elle nous paraît guidée par une vision de la mobilité essentiellement basée sur l'automobile au sein de la ville, ce qui ne correspond plus aux attentes des citoyens d'aujourd'hui et de demain qui ont besoin de trouver des lieux de vie pour redonner à l'humain et à la nature plus de place au cœur de la ville ;
- Enfin, nous ne sommes pas convaincus que le nouvel emplacement du marché sur le square Léon Jouhaux permettra de répondre à cette belle ambition de « [...] faire le lien entre l'Est de la ville [...] et l'Ouest avec le centre-ville. ». Nous estimons que cette solution aura surtout pour effet d'inciter les citoyens à utiliser toujours plus leur voiture pour se déplacer en ville. Coincé le long de la RD 126, le marché aura en premier lieu pour conséquence d'accroître le trafic automobile aux alentours du square et nous ne voyons pas en quoi il sera créateur de liens, si ce n'est des liens créateurs de tensions entre les automobilistes, les piétons et les riverains (avec le risque que cela conduise à une recrudescence d'incidents, voire d'accidents entre automobiles et piétons sur cette RD 126 très fréquentée).

Par ailleurs, nous partageons le diagnostic de la mairie sur le caractère ancien, voire vétuste, de certains bâtiments, en particulier le bâtiment qui abrite l'actuel marché Locarno et son environnement proche (parkings, etc.).

Pour ces raisons, nous vous faisons part des conclusions et suggestions auxquelles notre réflexion nous a conduit pour redynamiser la zone Locarno et plus globalement tisser du lien de vie au sein de la commune. Pour le dire autrement, voici notre « vision » du lien qui, selon nous, pourrait être tissé, à l'occasion de ce projet d'aménagement, au sein de notre commune de L'Haÿ-les-Roses.

L'idée centrale de notre proposition est de créer un « axe de vie » essentiellement piétonnier entre la Gare GPE et le centre-ville (église, roseraie). La distance à parcourir à pied entre la rue Watel et la rue Lallier est d'environ 1,7 kms, soient environ 25 minutes à pied. Nous voyons dans la volonté exprimée par la mairie une formidable opportunité à saisir, dans le contexte de la création de la gare GPE et du projet de rénovation du cœur de ville, pour penser les déplacements entre la gare GPE et le centre-ville de façon majoritairement piétonnière (au sens large, incluant bicyclettes, poucettes de bébé, fauteuils pour handicapés, trottinettes, etc.).

Ce lien de vie serait donc tissé depuis la roseraie / église jusqu'à la gare GPE. Les principales options auxquelles nous pensons sont les suivantes :

- Maintenir le marché Locarno à sa place, quitte à le restaurer, voire reconstruire s'il le faut, et dans un esprit plus « végétalisé » ;
- Construire des voies de passage sur ou sous la RD 126 pour piétons, vélos, trottinettes, poucettes, fauteuil roulant, etc. De belles passerelles à accessibilités adaptées (avantage : réduire l'impact incidents et accidents de la route impliquant des piétons)
- Faire du square Leon Jouhaux un vrai espace de vie, mieux isolé de la circulation de la RD 126 (par exemple par des haies de végétaux le long de la RD 126), et en y mettant des lieux de vie tels que kiosque à musique, ou kiosque à restauration rapide avec petites tables pour manger dehors (on trouve

		<p>dans les grandes villes des pays de l'Est beaucoup de parcs avec ce genre de petits kiosques où on vient prendre un sandwich ou autre, et qui tont de ces parcs des vrais lieux de vie) ;</p> <p>- Enfin, puisqu'on imagine un vrai lien piétonnier à terme entre la partie Ouest et la nouvelle gare GPE, il faudrait repenser la rue Thirard avec des petits commerces (surtout plus de banques, d'opticiens et d'agences immobilières !!!), des espaces arborés, végétalisés, où il fait bon marcher. Quitte à laisser les voitures ailleurs dans des parkings à proximité.</p> <p>Notre « vision » est donc celle d'un axe sans voiture depuis la rue Watel jusqu'à la gare GPE : une occasion unique pour la commune de l'Hay-les-Roses de faire de l'axe Roseaie – Locarno – Gare GPE un axe piétonnier animé, où le vivant (humain, animaux, plantes) trouverait toute sa place.</p> <p>Aujourd'hui la rue Bourgeot est déjà piétonne entre la rue des Tournelles et la rue Jean Jaurès. Mais cet espace piétonnier n'a jamais été exploité (elle mériterait le surnom de « rue morte »), c'est un désert sans intérêt, ce qui est très dommage. Quand on voit le succès des rues piétonnes dans de nombreuses communes, à commencer par la rue Houdan à Sceaux, rue devenue piétonne il y a maintenant plus de 40 ans et qui s'impose comme étant la première rue piétonne d'Ile de France, expérience réussie de création d'un lieu de vie animé et commerçant, on se prend à imaginer autre chose pour la ville de l'Hay-les-Roses que cette famélique rue Bourgeot!</p> <p>Dans notre vision d'un axe piétonnier central Ouest-Est à l'Hay, la rue Bourgeot resterait donc piétonne mais avec d'éventuels aménagements.</p> <p>Quant à la rue Jean Jaurès, il faudrait considérer la possibilité de rendre la rue piétonne aussi, ou au moins l'aménager pour donner à la mobilité sans voiture toute sa place.</p> <p>Ensuite, il faudrait au moins que l'ensemble de la rue Thirard soit totalement piéton.</p> <p>Et enfin étudier la faisabilité de rendre aussi piétonnier les rues Jules Ferry et des Marguerites jusqu'à la gare rue Lallier.</p> <p>Dans ce cadre, l'aménagement du square Léon Jouhaux pour le redynamiser en tant que lieu de vie serait fondamental. Il trouverait là toute sa place, comme lieu où on pourrait s'arrêter quelques instants après avoir franchi la passerelle au-dessus de la RD 126, un lieu de fraîcheur l'été sous les arbres, où on pourrait s'arrêter pour faire jouer les enfants, prendre un verre au kiosque, organiser des concerts (par ex. au moins lors de la fête de la musique le 21 juin), spectacles, animations, et bien sûr jouer à la pétanque entre ami-e-s.</p> <p>Un tel axe de vie, intégrant les aménagements nécessaires tels que la rénovation des bâtiments vétustes (par ex. le marché Locarno), serait une formidable occasion de mettre en valeur le patrimoine du passé (la Roseaie, l'église, ...) et de le projeter dans le futur (la nouvelle gare GPE) avec l'appui d'autres instances tels que le département, la région, etc. Ce serait une belle expérience qui pourrait être valorisée au niveau au moins régional, voire national (étant donné le rayonnement de la Roseaie). Ce serait surtout un message fort à faire passer aux citoyens de l'Hay et des environs, de tous âges, et surtout aux jeunes générations, pour redonner du sens au mot « habiter la cité ». Redonner aux l'Hayssiens le plaisir de se déplacer au cœur de la ville, d'y marcher librement, d'y faire des achats, de s'y attabler à la terrasse d'un café, d'y rencontrer d'autres habitants dans un espace de vie et de convivialité.</p> <p>Et pour la commune, l'opportunité de faire connaître la belle cité de l'Hay-les-Roses, de faire partie des cités innovantes qui préparent le monde de demain que l'on va léguer à nos enfants et petits-enfants, dans une vision systémique et intégrée de la cité.</p> <p>Pour conclure, l'objectif exprimé par la mairie est une belle idée et on ne peut qu'être d'accord. Mais selon nous, le projet manque singulièrement d'ambition, il propose une solution que nous considérons comme passiste, inappropriée à l'objectif, et qui n'est pas à la hauteur des attentes et des enjeux sociétaux et écologiques d'aujourd'hui. Nous attendons plus d'ambition de la part de la commune.</p> <p>Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.</p>
184		<p>Réponse à l'étude d'impact concernant la construction d'une Halle de marché en lieu et place du square Léon Jouhaux (3800m2).</p> <p>Il faut une reconstruction du marché à son emplacement actuel pour épargner le square Léon Jouhaux et la promenade de la Vanne contiguë qui sont nécessaires à la préservation de la biodiversité en ville et à la sécurité sanitaire de l'aqueduc qui alimente la ville de Paris en eau potable.</p> <p>Ce projet est contraire à toutes les politiques publiques actuelles visant à une moindre artificialisation des sols en Ile-de-France. Il contrevient au SRCE et à toutes les préconisations environnementales actuelles (agenda 21, Grenelle I et II de l'environnement, etc...), il est dispendieux et inutile (9 millions d'euros annoncés pour une durée de vie de 25 ans).</p> <p>Le promoteur doit prévoir un sarcophage parfaitement étanche pour le parking souterrain à proximité de l'aqueduc de la Vanne. Ce qui est déraisonnable pour l'enjeu de la reconstruction d'un marché.</p> <p>Ce transfert va coûter encore plus cher au vu des contraintes techniques et des exigences de Eau de Paris pour la protection des aqueducs ou si les travaux occasionnent des dégâts.</p> <p>Les riverains situés entre l'autoroute la plus large d'Europe et le boulevard Paul Vaillant Couturier qui vivent déjà dans un environnement particulièrement pollué (cf avis de la DRIEE du 9/12/2016) risquent de souffrir de la suppression d'un espace vert de 3800 m2 dans une zone très impactée par les îlots de chaleur et les gaz à effet de serre.</p> <p>Par ailleurs, des nuisances considérables sont non seulement à prévoir pendant les travaux mais également par la suite. Les travaux importants et durables pour respecter les normes près de l'aqueduc vont s'ajouter à la dévalorisation des biens des riverains.</p> <p>Les travaux risquent d'engendrer également des dégâts sur les maisons dans une zone sensible. Lors des travaux effectués récemment par Eau de Paris dans la rue du plateau, les maisons anciennes de la rue Toudouze classée ont subi des dégâts très importants (fissures, affaissements, dalles affaissées, etc...).</p> <p>Enfin, en dehors de la construction de la Halle de marché rien n'a été prévu pour fluidifier la circulation.</p> <p>Le trafic va s'accroître, sans évolution des aménagements existants, particulièrement au carrefour Paul Vaillant Couturier/ Thirard pourtant signalé dangereux dans l'étude du trafic de CITEC (p31 et 39 de l'étude d'impact). Il n'y a en effet aucun aménagement prévu qui soit sécurisant et qui favorise la traversée piétonne au niveau du carrefour.</p> <p>Un trafic qui deviendrait très problématique si les 288 logements étaient construits (Etude Citec – p39). L'étude d'impact signale que la rue Thirard est déjà saturée tous les matins en semaine (étude CITEC p18). Cette situation ne va pas s'améliorer avec la construction d'une halle en plein carrefour.</p> <p>Les commerçants présents 4 jours par semaine n'auront pas de stationnement pour le déballage à proximité de la Halle. Ils devront circuler dans le quartier pour se garer. Ceci sera particulièrement problématique pour la tranquillité des riverains.</p> <p>Le terreplein de la rue de l'avenir permet actuellement une meilleure fluidité du trafic et notamment le contournement des feux du carrefour Paul Vaillant Couturier/Thirard ainsi que la desserte de 4 rues. Sa suppression va entraîner l'obligation d'aller faire demi-tour en limite de Cachan pour revenir vers le centre-ville (près de 2 kms supplémentaires), ce qui va considérablement pénaliser les riverains et les commerçants.</p> <p>Ce projet beaucoup trop cher ne trouvera pas son public au vu de son environnement. Il fait donc partie de la longue liste des projets inutiles en France imposés par les élus.</p> <p>Une réelle concertation avec les l'hayssiens et un référendum local sont incontournables actuellement.</p> <p>Cordialement,</p>
185	04/06/2019	<p>le marché s'effondre et est mal placé ...son nouvel emplacement est très judicieux...</p> <p>il faut moderniser la ville, la rendre plus agréable.....je suis entièrement d'accord avec les projets Locarno et Hochart</p>
186	04/06/2019	<p>pourquoi vouloir freiner ou arrêter ces deux projets????</p> <p>le marché est hors d'âge et manque d'attractivité, la pointe Hochart a besoin d'être embellie...</p> <p>sans hésitation je suis Ok pour les projets Locarno et Hochart .</p>
187+pj	04/06/2019	<p>Madame, Monsieur bonjour,</p> <p>Veillez trouver en PJ la lettre que je destine à la consultation publique sur la reconstruction du marché Locarno sur l'emplacement du square Léon Jouhaux,</p> <p>Avec mes meilleures salutations,</p>

188	04/06/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous prie de trouver par la présente les observations et points d'alerte que je souhaiterais mettre en exergue quant au projet d'aménagement LOCARNO dans le cadre de la consultation publique ouverte par la ville de L'Haÿ-les-Roses jusqu'au 4 juin 2019 inclus.</p> <p>☒ Le coût de cette opération (halle de marché + concurrence) est déraisonnable au regard quand on compare au coût d'opérations similaires pour des halles de cette superficie. Quand en parallèle, le prix du foncier apparaît bas en comparaison aux prix du marché. L'on peut regretter que ce foncier n'ait pas été valorisé par le service des domaines. Nous pouvons donc observer une double perte du point de vue financier pour la ville de L'Haÿ-les-Roses et donc par répercussion pour ses habitants.</p> <p>☒ La destruction d'un nouvel espace vert dans une zone déjà pauvre en espaces verts, l'abattage de nombreux arbres. Concernant les quelques arbres restants, aucune protection ne semble proposée et leur survie apparaît menacée par l'étendue des travaux à venir</p> <p>☒ Menace quant à la biodiversité de la zone</p> <p>☒ L'intérêt économique du projet et la localisation de la nouvelle halle de marché sont fortement contestables, le pouvoir d'achat des L'Haÿssiens étant faiblement supérieur à celui de la moyenne nationale et la desserte et la visibilité de la halle n'étant pas optimales (le long d'une route départementale où les voitures roulent à vive allure et à proximité de magasins grandes surfaces comme Grand Frais, Carrefour ou LIDL)</p> <p>☒ Projet décorrélé des besoins et des habitudes de consommation des habitants : ouverture 4 jours/semaine</p> <p>☒ Suppression d'un marché populaire, couplée au départ des commerçants historiques qui ne seront pas en mesure de rejoindre la nouvelle halle de marché compte tenu des conditions financières d'accession exorbitantes et des contraintes d'occupation demandées (4 jours/semaine) Les habitants de L'Haÿ-les-Roses seront donc privés de marché populaire de grande taille et l'activité économique des anciens commerçants se voit mise en péril compte tenu de la perte de clientèle qu'ils vont devoir subir.</p> <p>☒ Nuisances sonores extrêmes pour les riverains pendant les travaux, auxquelles vont s'ajouter des problèmes de circulation et trafic de grande ampleur</p> <p>☒ Sécurité piétonne – aucune amélioration des aménagements existants prévue au niveau du carrefour Henri Thirard – Paul Vaillant Couturier, pourtant accidentogène. Risque accru avec l'augmentation futur du trafic</p> <p>☒ Le projet Locarno apparaît divisé en 2 tranches distinctes. Toutefois, seule la tranche 1 (la réalisation sur le square Léon Jouhaux d'un marché de 2.000m² avec parking souterrain, une « coulée verte ») fait l'objet de la présente consultation, alors qu'il aurait semblé légitime que les deux tranches du projet, faisant partie d'un même ensemble, fassent l'objet d'une seule et unique consultation. La deuxième tranche portant sur la réalisation d'un ensemble immobilier et d'une médiathèque en lieu et place du marché actuel, il paraît incongru de demander aux citoyens de s'exprimer sur une fraction de projet aux implications pourtant bien plus larges, en méconnaissance de l'ensemble des éléments constitutifs du projet.</p> <p>Ce projet comporte donc de très nombreuses lacunes en termes de développement durable, d'écoresponsabilité et de protection des espaces verts. Par ailleurs, sa logique économique, commerciale et financière apparaît plus que fragile. Pour ces raisons, ce projet doit être abandonné.</p>
189		<p>N'ayant pas reçu d'avis de lecture de nos observations transmises dans le cadre de la concertation publique Locarno, nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir si ces observations ont été reçues et traitées par vos services. Ainsi que nous l'avions déjà signalé oralement lors de la consultation sur le projet Coeur de Ville, il est tout à fait regrettable que la Ville n'ait pas mis en place un système permettant le suivi des participations des citoyens à ces consultations publiques. Avec nos remerciements anticipés et nos salutations,</p>
190	04/06/2019	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de réaliser cette consultation pour avoir l'avis des L'haÿssiens sur ce projet.</p> <p>Je pense que c'est une excellente idée de transformer ce marché vieillissant en un marché plus moderne cependant, je regrette que le marché soit mis à la place d'un parc => destruction d'un espace de verdure de proximité, alors qu'il y en a si peu dans notre ville. Pourquoi ne pas rester vers l'emplacement actuel ? Je suis sûre que l'architecte pourrait intégrer un marché en RDC d'un bâtiment tout en créant un espace de vie chaleureux et lumineux.</p> <p>Merci d'avance pour la prise en compte de ma remarque.</p> <p>Cordialement,</p>
191	04/06/2019	<p>Veuillez trouver ci-après mes observations formulées dans le cadre de la consultation publique sur le projet LOCARNO (phase 1) :</p> <p>Rénover le marché Locarno pour le rendre conforme aux normes européennes est une nécessité, d'autant que l'arrivée du dernier concessionnaire a contribué à dégrader sensiblement les locaux (absence de véritable entretien, problèmes de nettoyage, d'éclairage, de remplacement de carreaux...etc.), Le projet de nouveau marché ne répond ni aux attentes de la plupart des commerçants, ni à celles des chalands fréquentant régulièrement le marché actuel, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les jours et amplitudes horaires irréalistes imposés à ce jour aux commerçants, le prix des emplacements, et le droit d'entrée sont trop lourds pour la grande majorité des commerçants implantés sur les marchés forains. L'attractivité annoncée et nécessaire pour donner au marché une nouvelle dynamique, avec la convivialité attendue, ne pourra donc se produire. Très peu de commerçants actuels pourront satisfaire aux conditions imposées alors qu'ils sont aujourd'hui très appréciés des chalands. - Les horaires prévus en semaine, ne sont pas adaptés à une clientèle peu présente dans la ville en journée, et très sollicitée par ailleurs par d'autres enseignes à proximité : Carrefour, Grand Frais... - La construction de la halle de marché sur un terrain très sensible du point de vue environnemental, et la suppression d'un espace vert central indispensable avec abattage de grands arbres, nécessite une nouvelle réflexion et une révision de ce projet qui doit entendre et tenir compte des demandes répétées des habitants et associations de la ville, et notamment de la part des riverains qui vont subir de nombreuses nuisances pendant ce chantier, face auxquelles aucune mesure compensatoire n'est envisagée. - Les modifications de circulation autour de ce site seront source d'engorgements et de nuisances liées à des difficultés d'accès sur lesquelles les riverains alertent la mairie, mais aucun aménagement nouveau et efficace n'est envisagé à ce jour. Par ailleurs, une réduction considérable des places de parking de 265 actuellement gratuites, à 121 en projet et payantes, sera source de difficultés supplémentaires pour les riverains et les clients du marchés. - Le coût de ce projet qui avoisine les 10 millions d'euros, si l'on tient compte du parking prévu en sous-sol, est démesuré au regard des besoins, et entame durablement les capacités de financement de la ville. - Les responsabilités que le Maire fait endosser à la ville dans le cadre d'une convention de superposition de domanialité signée avec l'EPT et avec « Eaux de Paris », constituent un risque financier majeur pour la ville ; en effet, aux termes de cette convention, la ville s'engage à assumer la responsabilité des désordres qui pourraient survenir, par suite des travaux ou de l'exploitation du futur marché et de son parking (2 niveaux souterrains). <p>Il est en effet indéniable que ces ouvrages, et particulièrement le parking, implantés en bordure immédiate de la Vanne, sont susceptibles à plus ou moins long terme, de provoquer d'importants désordres à l'aqueduc de la Vanne, aussi bien lors des travaux de construction que par la suite, en cours d'exploitation. Ces désordres seraient alors générateurs d'une pollution sévère de la Vanne.</p> <p>Du fait des travaux envisagés et de la nocivité reconnue de l'activité de parking en matière de pollution, le Maire de L'Haÿ-les-Roses, en validant cette convention et en acceptant une pareille responsabilité, fait courir à la Ville de L'Haÿ-les-Roses et à ses habitants, un risque financier majeur et disproportionné eu égard au caractère non prouvé d'utilité générale du marché et surtout de son parking souterrain.</p> <p>Pour toutes ces raisons, ce projet ne peut voir le jour dans la version actuelle, sur le site retenu à ce jour. Par ailleurs, il doit recueillir au minimum l'adhésion de ceux dont il constitue l'outil de travail, cad les commerçants, mais aussi de ceux qui le feront vivre, cad les habitants qui sont les futurs clients de ce marché.</p>

192	04/06/2019	<p>Le Projet prévu par la mairie et Citalios pour le nouveau marché sur le square Léon Jouhaux ne me parait pas adapté aux besoins de la ville.</p> <p>Il ne prend pas en compte les enjeux environnementaux (biodiversité en maintenant la faune et la flore, et les arbres) et d'utilité sociale (lieu de regroupement et de jeu (pétanque...)). Le marché actuel est aussi un lieu de mixité sociale, avec un brassage des populations variées à revenus plus modestes, habitants les immeubles avoisinants.</p> <p>Ce projets ne me semble pas répondre aux enjeux de la ville pour l'agenda 21, ni valorisé l'existant en essayant de trouver des solutions d'amélioration peu couteuses pour les l'Haÿssiens; Il semble au contraire destructeur, comme si la mairie souhaitait transformer la ville en niant ce qu'elle est actuellement.</p> <p>Il serait plus bénéfique de faciliter la circulation des piétons en aménageant la traversée de la route du Bvd Paul Vaillant Couturier, et en sécurisant la circulation des piétons, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, prévoir des pistes cyclables etc. Un espace piétonnier pour aller vers la bibliothèque et l'est de la ville pourrait être beaucoup plus intéressant en lien avec le Grand Paris Express.</p> <p>Il serait préférable de reconstruire un marché sur le site du marché actuel et de son parking; ce marché pourrait être un peu plus petit, mais conçu au sein d'un nouvel ensemble urbain associant des lieux de vie et des lieux commerciaux. Le parking pourrait être végétalisé et une partie de l'espace aménagé en parc avec de la végétation (arbres...) et des jeux pour les enfants des immeubles avoisinant, étant donné que cette partie de la ville est peu valorisée en espaces verts. Et maintenir et développer la nature dans les villes serait un vrai atout pour l'Haÿ, pour la qualité de la vie et en lien avec les soucis et enjeux environnementaux actuels.</p> <p>Il serait préférable d'aménager aussi sur le square Leon Jouhaux un espace de jeu pour les enfants et en mettant un kiosque à musique pour les fêtes (des voisins, de la musique...)</p> <p>Au contraire, trop urbaniser et densifier la ville, sans respiration avec immeubles, parkings qui détruisent les sols, semblables à des lieux commerciaux tels que "la vache noire", ne nous semblent pas appropriés à notre ville.</p>
193	04/06/2019	<p>Le projet propose par Citalios ne me semble pas adapté a la situation de la ville :</p> <p>La conception du marché repose sur des présupposés de fréquentation et de types de commerces qui ne sont pas en correspondance avec les états actuels qui mêlent différents niveaux de prix.</p> <p>Il n'est pas du tout évident qu'une population aisée s'arrête à cet emplacement pour des courses... D'une part si la circulation automobile augmente cet endroit sera pollué et désagréable sur le plan sonore.</p> <p>D'autre part, les commerces tendent à se développer sur des emplacements facilement accessibles avec des transports en commun (boutiques dans les gares ou dans les stations RER).</p> <p>Et si les marchés régressent (par exemple, celui du petit Robinson...), il est hasardeux de décréter que cette nouvelle Halle correspondra aux besoins futurs.</p> <p>L'impact financier sur les dépenses de la ville ne me semble pas avoir été suffisamment réfléchi.</p> <p>Une halle de type Baltard sera-t-elle bien intégrée à l'espace et aux architectures avoisinantes ? La réponse est manifestement négative comme le montre les perspectives dessinées du projet (où les autres bâtiments sont pudiquement ignorés !)..</p> <p>L'enjeu principal d'un nouveau marché serait de dynamiser un axe est ouest qui relierait le pôle de la nouvelle gare du Grand Paris Express avec les quartiers ouest.</p> <p>Dans ce sens le réaménagement de l'espace actuel du marché Locarno, avec le parking présente de réelles opportunités.</p> <p>Pourquoi ne pas végétaliser le parking ? Aménager une partie jardin qui permettrait aux immeubles avoisinants de respirer ?</p> <p>Unir dans un nouveau complexe des habitations, des commerces en Rez de chaussée et une halle pour le marché permettrait de donner plus de vie à la rue Henri Thirard.</p> <p>Des lieux comme la bibliothèque (dont il ne faut pas réduire les lieux d'accueil) permettrait de faire venir des habitants de toute la ville.!</p> <p>Et bien sûr, il faudrait tenir compte des enjeux environnementaux et écologiques : il ne s'agit pas de déposer un "marché musée" dans une zone défavorisée...</p>
194 + pj	04/06/2019	Voici mon avis, négatif, sur le projet, qui ne sera sans doute pas plus pris en compte que les autres avis négatifs exprimés sur les projets municipaux.